

bonne SANTÉ

mutualiste

« Injuste est le système économique
qui méprise les valeurs morales.

Gandhi »

LA REVUE SOLIDAIRE DE VOTRE MUTUELLE

#94 JUILLET / AOÛT 2021



DOSSIER SPÉCIAL

NOTRE MOUVEMENT MUTUALISTE et les grandes questions sociales

P.3

Santé Publique

Halte au démarchage abusif
des assurances!

P.19

Social

La Sécurité sociale
de l'alimentation

P.20

Nutrition

Existe-t-il vraiment
des super-aliments ?

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOS MUTUELLES DANS LE CAHIER CENTRAL

JEU CONCOURS
**GAGNEZ UN
IPAD MINI**
P.24

bonne SANTÉ mutualiste



Didier Marchand
Président de Santé Mut Roanne

Agir et ne rien oublier



Quand vous prendrez en main le numéro 94 de votre magazine

Bonne Santé Mutualiste, vous comprendrez vite que l'été 2021 ne laisse pas beaucoup de temps au repos.

Toujours dans une crise sanitaire aiguë et longue, toujours dans un climat social délétère, toujours dans un contexte politique libéral et sécuritaire, les Français n'ont que quelques semaines pour "recharger leurs batteries".

Les joies estivales, les retrouvailles familiales, les soirées entre amis, les terrasses animées, le son et la musique de nos festivals, si nécessaires, n'effaceront pas pour autant la colère sourde qui résulte d'une situation sanitaire, économique et sociale dégradée que seuls la Sécurité sociale

et le dévouement du personnel de santé ont permis de maintenir à flots.

Vos mutuelles œuvrent et innovent constamment dans leurs centres de santé, dans leurs réalisations sociales, créés pour leurs adhérents et la population. Vos mutuelles se questionnent démocratiquement lors de leur assemblée générale sur leurs rôles, allant bien au-delà de la complémentaire santé.

Le grand dossier du magazine balise les grands thèmes de réflexion et de travail dans lesquels vos mutuelles se mobilisent.

Vastes chantiers qui montrent bien s'il en était besoin la vivacité de nos organisations mutualistes et leur volonté d'être actrices des changements nécessaires pour une société plus juste, plus solidaire et plus équitable.

Bel été à tous !



Sommaire # 94

Santé Publique

- Halte au démarchage abusif des assurances !
- Réforme de la protection sociale de la fonction publique

Dossier Spécial

- Le mouvement mutualiste et les grandes questions sociales

Le cahier de vos mutuelles

L'asso qui crée du lien

- Le VRAC, par et pour les habitants des quartiers populaires
- Dans la Somme, la ligue se bat contre le cancer

Prévention santé

- Le cannabis thérapeutique en expérimentation
- Quand perdre l'audition modifie le cerveau

Social

- La Sécurité sociale de l'alimentation : la fin de la faim est-elle proche ?

Nutrition

- Existe-t-il vraiment des super-aliments ?

Santé environnement

- L'élevage industriel produit aussi des pandémies

Ta santé t'appartient !

- Acné et soleil : juste une illusion
- Le kiosque

Jeu concours

- Avez-vous bien lu votre journal ?



www.mutuelledefranceunie.fr



www.mutuellesamir.fr



www.umfmb.fr



www.mutuellemth.fr



www.mutuale.fr



www.mutuelle-ensemble.fr



www.mutuelleloireforez.fr

Bonne Santé Mutualiste est la revue trimestrielle de l'UGM Entis, les mutuelles de l'être • Juillet / Août 2021 n°94
Directeur de la publication : Yannick Beaumont
Rédaction, conception et réalisation : Critères
Photographies : Adobe Stock et Critères
Imprimé en France sur papier recyclé.
Numéro de CPPAP : 0324 M 05566



Groupe
Entis
Mutuelles

39, rue du Jourdil - Cran-Gevrier
CS 59029 - 74991 Annecy Cedex 9
Tél.: 09 69 39 96 96 - Fax: 04 50 57 98 02
www.groupeentismutuelles.fr

Halte au démarchage abusif des assurances!

Ces derniers mois, la crise sanitaire a relancé les pratiques de démarchage téléphonique dans le secteur de l'assurance, et tout particulièrement dans celui de la complémentaire santé. Certains acteurs font même de nos adhérents âgés la cible de leurs pratiques de vente insistantes, voire agressives. Des méthodes que nos mutuelles condamnent fermement, mais que la direction de la concurrence peine à faire cesser.

En 2018, la Direction de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) faisait déjà état de "pratiques commerciales trompeuses", « certains démarcheurs recourant à des allégations mensongères pour recueillir l'accord verbal du consommateur, ou obtenir la signature électronique du contrat ». Les premières victimes étaient dans 65 % des cas des personnes âgées.

Fin 2019, le Comité consultatif du secteur financier (CCSF) publiait un avis concernant le démarchage téléphonique en assurance, que les courtiers s'étaient engagés à suivre dès le 1^{er} juillet 2020. Cet avis les enjoignait à mieux respecter le consentement des personnes démarchées, à ne pas leur arracher un accord.

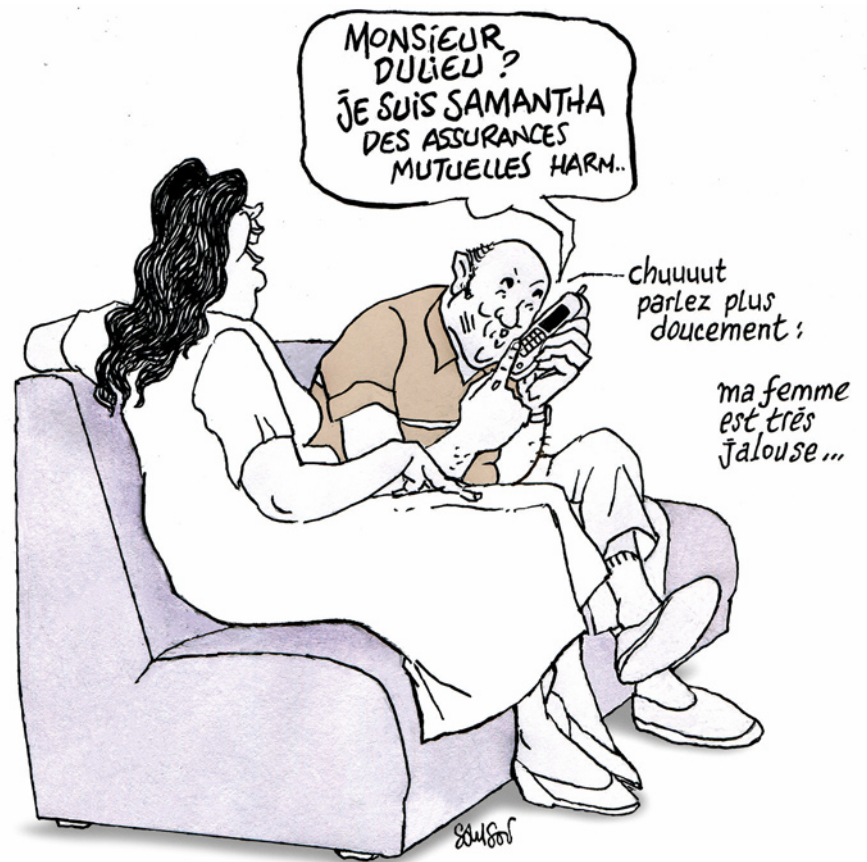
Des démarcheurs sans scrupules

Mais en février, Lionel Corre, sous-directeur assurance du Trésor public déplorait que « le démarchage téléphonique abusif et les arnaques continuent ». La DGCCRF a relevé, en 2020, un taux d'anomalie de 30 % lors de ses contrôles, dont le « recours à une fausse identité pour inciter à la souscription ou des pratiques de vente forcée ». Tout est bon pour faire gonfler le portefeuille de clients de ces assureurs pour lesquels la santé est un "business" comme les autres.

La DGCCRF adresse régulièrement des amendes à ces courtiers peu scrupuleux pour non-respect de Bloctel, la liste d'opposition au démarchage téléphonique. En mai, MAAF Assurance s'est ainsi vu infliger une amende administrative de 69 500 euros pour démarchage abusif.

Une pratique plus encadrée à partir de 2022

Face au phénomène, une nouvelle loi a été adoptée en avril dernier. Le démarcheur devra désormais s'assurer que la personne est favorable à la poursuite de la conversation et, dans le cas contraire, ne pas insister, ni rappeler. Le démarcheur a interdiction de soutirer le consentement lors d'un premier appel : la vente de contrats "en un temps"



est interdite. Le démarcheur devra fournir des informations claires et écrites. Le consentement oral ne pourra plus se substituer à la signature : il devra obligatoirement être formulé par écrit et vingt-quatre heures après la réception des documents et informations requis par la loi. Les démarcheurs ont en outre obligation d'enregistrer

les conversations téléphoniques et de conserver ces appels durant deux ans. Cette dernière disposition devrait permettre de faire opposition en cas de ventes litigieuses, de souscriptions obtenues sans réel accord, notamment auprès des personnes fragiles. Mais la loi devrait entrer en vigueur en 2022 : d'ici là, soyez vigilant!



NE VOUS LAISSEZ PAS ABUSER PAR L'ARGUMENT DE LA RIA

Depuis le 1^{er} décembre 2020, la Résiliation infra-annuelle (RIA) permet d'annuler et changer de contrat de complémentaire santé à tout moment après une année d'engagement, sans frais ni pénalité. Il va sans dire que cette loi s'inscrit dans la stratégie du gouvernement d'accroissement de la concurrence dans le secteur de la santé, sous couvert d'accès aux soins pour tous. Les assureurs, et leurs armées de démarcheurs, le plus souvent délocalisés, se sont emparés de cet argument : rien de plus facile, aujourd'hui, que de changer de mutuelle pour un contrat forcément bien mieux, moins cher, etc. « La RIA, c'est une demande des assurances, avertit Francis Balay, président d'Alternative Mutualiste. C'est un outil supplémentaire pour faire exploser la Sécurité sociale, pour faire disparaître les mutuelles comme les nôtres ». Car les contrats remportés par le démarchage téléphonique vont à de grands groupes assurantiers, peu soucieux d'assurer la solidarité entre générations, entre les bien portants et les malades. « Ils proposent des tarifs en apparence attractifs, par exemple des contrats pour les étudiants, des contrats pour les jeunes actifs célibataires, mais ce sont des contrats qui segmentent le risque, qui ne s'adressent qu'à ceux qui n'ont pas de dépenses de santé. » Quid des contrats pour les populations âgées, celles qui recourent le plus aux soins? « À terme, cela va desservir l'adhérent. » Avec la dégradation des prestations servies par ces organismes et l'exclusion, sans vergogne, des personnes qui n'intéressent pas les assureurs.

Réforme de la protection sociale de la fonction publique

L'ordonnance qui rendra obligatoire la complémentaire santé pour les agents de la fonction publique semble au premier abord aller dans le sens d'un meilleur accès pour tous à la santé. Mais cette décision de s'aligner sur le modèle privé n'est pas sans risques, notamment celui d'une dégradation de la protection des agents et de l'abandon des solidarités historiques. Explications.

Une ordonnance du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire des agents de la fonction publique obligera à partir de 2024, et jusqu'en 2026, les employeurs de la fonction publique à financer au moins 50 % de la complémentaire santé des agents.

L'exemple du privé a de quoi inquiéter

« La réforme est présentée comme une amélioration pour les agents de la fonction publique, mais en réalité c'est une transposition de la loi Accord National Interprofessionnel (ANI) » prévient Yannick Beaumont, administrateur de l'UGM Entis.

À l'époque, un bras de fer s'était engagé là où il y avait des organisations syndicales pour peser dans le choix des directions. Certains employeurs ont opté pour l'assureur le moins disant, laissant leurs salariés avec des prestations les plus basses imposées par la réglementation. « Ce qui s'est passé dans le privé laisse augurer la situation à venir des agents de la fonction publique ».

Avec les mêmes questions : quelle protection pour les agents retraités ? Pour la famille des agents ? Quelle sera la participation des employeurs ? Les contrats seront-ils individuels ou collectifs ?

Phases de négociation

Les réponses sur cette réforme qui concerne 5,6 millions d'agents de la fonction publique dépendent de deux étapes. D'abord, les discussions avec le Conseil commun de la fonction publique

qui seront décisives pour l'élaboration de cahiers des charges ne se limitant pas aux garanties minimales du Code de la Sécurité sociale.

Ces discussions conduiront aux décrets. Puis,



ENTRETIEN AVEC JEAN-PIERRE CHAPUIS

Président de l'Union nationale des mutuelles de fonctionnaires territoriaux, administrateur la mutualité Fonction publique, administrateur des Mutuelles de France.

La réforme met-elle en péril les « mutuelles de fonctionnaires » ?

Jean-Pierre Chapuis : Elle vient à la suite du décret de 2011 qui, au nom de l'équité européenne, a remis en cause le fait que la fonction publique soit réservée aux mutuelles constituées par des fonctionnaires. La fonction publique était l'un des derniers endroits où il y avait de la solidarité car les cotisations étaient calculées en pourcentage de salaire. L'ordonnance franchit donc une étape supplémentaire en proposant un système qui se rapproche de l'ANI. À l'instant T, on ne connaît pas les modalités exactes, mais l'ordonnance induit une logique favorisant les grands groupes, qui ne font des tarifications que pour les actifs. Les mutuelles historiques comme les nôtres, qui prennent en compte les retraités qu'elles couvrent, ne peuvent pas être concurrentielles en terme de tarif. Au final, les personnels de la fonction publique risquent de se retrouver avec des paniers de soins très réduits.

Pour les territoriaux, il y aurait une participation sur la prévoyance.

Pourquoi cette différence avec les autres personnels de l'État ou des hôpitaux ?

J.-P. C. : La prévoyance est utilisée comme un moyen de gestion des ressources humaines. Cela laisse les agents penser qu'ils sont protégés alors que le plus souvent les contrats sont à minima. La prévoyance permet parfois d'éviter d'avoir à reclasser des agents, qui sont alors mis en retraite. Il faut donc se méfier, pour la prévoyance comme pour la santé, du miroir aux alouettes de la participation. Dans l'attente du décret, on organise des réunions, on cherche à alerter sur les enjeux, à faire corps pour comprendre et combattre. Mais tout devrait aller très vite : on pense que le décret sortira avant la fin de l'année.

RÉFORME DE L'ASSURANCE CHÔMAGE

UNE RÉDUCTION DES DROITS SANS PRÉCÉDENT

Cette réforme suspendue pour cause de COVID 19, annulée par le Conseil d'État en partie en 2020 sur demande des syndicats, est à nouveau retoquée par le Conseil d'État, qui rejette le nouveau mode de calcul des indemnités de chômage du fait de la situation économique de la France. Mais il ne rejette pas le reste du projet de loi. Pourquoi une telle obstination du gouvernement à mettre en œuvre cette réforme de l'Assurance chômage ?

La réforme de l'Assurance chômage, promesse de campagne électorale, vise en réalité à réaliser 2,3 milliards d'économie, « quoiqu'il en coûte », et donc au prix d'inégalités sociales et de drames familiaux. Car ces économies seront obtenues en réduisant les allocations chômage et en augmentant les périodes de travail donnant droit à l'assurance chômage ; en instaurant un nouveau concept, une clause de « retour à meilleure fortune ». En réduisant les droits des personnes précaires.

Les trois points importants de la réforme qu'il faut retenir :

► Durcissement des conditions d'affiliation portées de quatre à six mois. Pour

les décisions seront prises localement après négociation collective. La santé des agents de la fonction publique dépendra donc de rapports de force qui diffèrent entre agents de la fonction publique d'État, agents territoriaux, agents hospitaliers, et selon qu'un dialogue social existe déjà ou non. Ainsi, les employeurs de la fonction publique territoriale pouvaient jusqu'ici choisir entre deux modalités, en procédant à un appel d'offre ou en laissant à l'agent le choix parmi des offres labellisées.

Les situations de départ pour les négociations sont diverses, laissant craindre que les inégalités de santé entre agents perdurent ou se creusent, que les solidarités historiques, déjà mises à mal, s'effritent plus encore. Ici, comme pour l'ANI, comme pour les retraites, il y a une volonté politique de démantèlement du régime obligatoire.

l'heure, le seuil resterait à 4 mois, le temps que l'économie se porte mieux, et serait fonction d'une clause de "meilleure fortune". Traduisez, le temps que le nombre de chômeurs baisse et que les déclarations d'embauche atteignent un seuil minimum.

- Dégressivité des allocations pour les plus hauts revenus. Fixée à 8 mois, la durée d'indemnisation avant application de la dégressivité passera à 6 mois en cas de "meilleure fortune".
- Le mode de calcul du salaire journalier de référence (SRJ) est modifié. Avant la réforme, ce SRJ était égal au total des salaires divisé par le nombre de jours travaillés. La réforme inclut les jours non-travaillés. Résultat : un manque à gagner de 17 % au minimum, pouvant aller jusqu'à 40 %.

Des conséquences multiples

Cette modification du calcul du SRJ va avoir des conséquences bien au-delà du calcul de l'allocation chômage, car le salaire journalier de référence sert également de base au calcul du plafond de cumul emploi-allocation pour les chômeurs en activité réduite (CDD de moins d'un mois, temps partiels, etc.). Si elle est mise en œuvre, cette réforme va impacter toutes les personnes en situation d'emploi précaire. La décision du Conseil d'État de ce mois de juin constitue un nouveau ballon d'oxygène pour les 1,15 millions de personnes qui auraient connu une baisse importante de leurs revenus. Jusqu'à quand ?

ALIMENTATION ÉDUCATION
SANTÉ SÉCURITÉ
SOCIALE
HÔPITALITÉ
BIEN-ÊTRE RETRAITE
ACCÈS AUX SOINS
ENVIRONNEMENT

HISTOIRE
DES
LUTTES

NOTRE MOUVEMENT MUTUALISTE ET LES GRANDES QUESTIONS SOCIALES

La prise en charge de la santé, revendication de toujours des mutuelles, est le corollaire d'une série d'exigences sociales qui incluent les conditions de travail, l'égalité des droits, la santé des femmes... Aujourd'hui, les mutuelles de résistance, fidèles à leurs valeurs, continuent de monter au créneau : marchandisation de la santé, santé environnementale, dépendance face à l'industrie pharmaceutique, notamment, sont les nouvelles luttes, avec des enjeux sociaux. Tour d'horizon de ces combats.

C'est inscrit dans l'article premier du Code de la mutualité : les mutuelles « mènent, notamment au moyen des cotisations versées par leurs membres, et dans l'intérêt de ces derniers et de leurs ayants droit, une action de prévoyance, de solidarité et d'entraide, dans les conditions prévues par leurs statuts, afin de contribuer au développement culturel, moral, intellectuel et physique de leurs membres et à l'amélioration de leurs conditions de vie. Elles sont gérées en prenant en considération les enjeux sociaux et environnementaux de leur activité. »

L'accès aux soins pour tous

Mais c'est surtout inscrit dans l'ADN des mutuelles de travailleurs qui ont accompagné la

construction de la Sécurité sociale. « Les mutuelles, très souvent de concert avec les syndicats, ont fait un travail d'éducation populaire car les travailleurs ignoraient bien souvent à quoi ils avaient droit » raconte Michel Etiévent, historien et biographe d'Ambroise Croizat : « J'ai vu des personnes porter pour la première fois une paire de lunettes et retrouver leur dignité. Les mutuelles ont œuvré, aux côtés de la Sécurité sociale, pour l'accès aux soins. » Il a d'abord fallu imposer l'idée que la santé était un droit.

À l'époque, l'enjeu social est de taille tant les inégalités sont fortes. La santé pour tous était une revendication. Les mutuelles des cheminots, des gaziers et électriciens, des mineurs, des métallos ont ainsi créé, après guerre, des centres de santé

pour que les ouvriers et leur famille puissent se soigner. Elles ont milité pour le tiers payant, elles ont pesé plus tard sur la mise en place de la CMU, elles se sont toujours positionnées contre les franchises, les dépassements d'honoraires et tout ce qui met un frein à l'accès aux soins. « On ne veut pas vivre dans une société qui a des records de dividende d'un côté et des gens qui n'ont pas accès aux soins de l'autre » résume Francis Balay, président d'Alternative mutualiste.

À travers l'action sociale, via les fonds de secours, les mutuelles agissent très concrètement pour aider leurs adhérents à dépasser des difficultés qui les mettent en danger. « Cela fait un siècle que la mutualité fait de l'œuvre sociale, rappelle Sylvie Dubois, vice-présidente de la Mutuelle de France Unie. Les œuvres sociales, c'est essentiel : nous ne sommes pas seulement des complémentaires santé. Nous voulons que les gens vivent mieux. »

La santé au travail

Plus que l'accès aux soins, qui est, aux regards de leurs valeurs, un minimum, les mutuelles visent l'amélioration de la santé des Français. Et c'est d'abord au travail que les Français usent leur capital santé. « Ce qui s'est passé illustre le rôle historique, politique et sanitaire du mouvement mutualiste, explique le militant mutualiste

LUTTER

POUR UNE OFFRE DE SOINS DE PROXIMITÉ...

Qui dit défense d'une protection sociale et de service public de haut niveau, qui dit accès aux soins, dit aussi défense de l'hôpital public. Les mutuelles se battent pour l'offre de santé sur leurs territoires, défendent les hôpitaux publics, s'insurgent contre les fermetures de lits ou de maternité, dénoncent la démographie médicale, les départs de médecins. Dans la région Centre, les mutuelles militent pour que le centre hospitalier devienne un CHU : « On sait aussi qu'une zone sans CHU attire moins de médecins parce qu'ils ont besoin de savoir qu'ils vont pouvoir envoyer leurs patients dans un périmètre raisonnable, explique Michel Katchadourian. Le gouvernement a cru que moins d'offres de santé ce serait moins de dépenses, mais c'est faux, c'est moins de santé ! » renchérit Sylvie Dubois. Et pourtant, il y a encore des fermetures de lit, aujourd'hui, après toutes les promesses tenues pendant la crise de la Covid.

LOCALEMENT ET AVEC LE TISSU ASSOCIATIF...

Mutuelles de proximité avec leurs adhérents, les mutuelles tissent depuis des décennies des liens avec des partenaires locaux, des associations (qu'elles ont parfois contribué à créer) et dont le journal Bonne Santé Mutualiste se fait souvent l'écho. « Nos actions, explique Véronique Salaman, responsable du service Prévention d'Entis, s'appuient sur le tissu associatif et local. Quand on bâtit une action de prévention, nous sollicitons des intervenants locaux, des associations de la région. » Les Fonds de dotation permettent également de soutenir les initiatives des associations. Chez Mutuale, l'implication dans le tissu local passe également par l'investissement solidaire et éthique d'une partie des réserves, comme l'explique Julien Nolière, directeur général de Mutuale : « Plutôt que faire des placements en banque sans savoir ce qu'ils financent, nos investissements aident des entreprises françaises, qui créent de l'emploi localement, qui paient leurs impôts en France et dont les projets sont en phase avec nos valeurs. On se doit d'agir localement, partout où on le peut, même sur la finance, parce qu'on fait partie du secteur de l'économie sociale et solidaire. »

CONTRE LA TAXATION DE LA SANTÉ...

Avec le tiers payant, les Français ne se rendent plus compte du coût de la santé. La part visible est celle de la mutuelle. Or, l'État a transféré des dépenses qui incombaient à la Sécu vers les mutuelles comme les déremboursements, le panier de soin dit "100 % santé", ou encore le financement de la CMU. Les mutuelles sont en outre devenues des collecteurs d'impôts. « Dernièrement, la taxe Covid a été imposée aux complémentaires santé, qu'il s'agisse d'assurance ou de mutuelles comme les nôtres qui ont fait bénéficier leurs adhérents des économies réalisées pendant la pandémie en limitant les augmentations de cotisation, explique Sylvie Dubois. L'argent de cette taxe vient des cotisations, ce sont les adhérents qui la paient. C'est injuste. » Et cela revient à taxer la santé.



INTERVIEW

CROQUISÉE

Marie Pique vice-présidente de la région Occitanie, en charge des solidarités, des services publics, du logement et de la vie associative et Sylvie Dubois présidente du Groupe Entis Mutuelles.

FACE À L'INCURIE DE L'ÉTAT, MUTUELLES ET ÉLUS CRÉENT DES CENTRES DE SANTÉ

L'État est censé assurer une politique nationale de santé publique permettant à tous les citoyens d'avoir accès aux soins. Pensez-vous qu'en 2021 cette fonction soit remplie ?

Marie Pique : Tous les clignotants sont au rouge ! L'incapacité gouvernementale face à la pandémie de Covid et les promesses non-tenues vis-à-vis des soignants, le manque de lits d'hôpitaux et leur constante suppression, les conventions généralisées de tiers payant auxquelles s'opposent les lobbys médicaux, le non-remplacement des médecins libéraux qui partent à la retraite, l'extension de déserts médicaux dans les campagnes et les quartiers populaires, le désarroi des citoyens dans l'accès aux soins pour trouver un médecin, la sélection impitoyable des étudiants en médecine alors que, justement, on manque de médecins... Même si la réponse aux besoins de santé publique ne fait pas partie des compétences obligatoires des collectivités locales en général et de la Région en particulier, nous refusons de rester les bras croisés.

Sylvie Dubois : Pendant la pandémie que l'on surmontait grâce à la Sécurité sociale et aux services de santé, pendant que les gens applaudissaient aux fenêtres, le gouvernement continuait à fermer des lits d'hôpitaux et à mener sa politique de casse du service public de santé.

Est-ce une situation inéluctable ?

MP : Bien sûr que non. Nous en faisons la démonstration : nous avons mis en place un programme d'aides financières au regroupement des médecins en centres de santé ou en maisons de santé. Et pour 2021, nous proposons de créer 120 regroupements supplémentaires sur l'ensemble de la région, de recruter 200 médecins salariés. Ces choix politiques vont nous permettre de mieux lutter contre la désertification médicale. Mais nous proposons en outre de maintenir et développer les hôpitaux de proximité que menace le plan de santé d'Emmanuel Macron.

SB : Ce n'est donc pas inéluctable ; c'est un choix politique. Face aux dé-

Michel Katchadourian. À Marseille, dans les années 1970, il y avait onze centres de santé mutualistes : c'était beaucoup et c'est ce qui a permis de faire le lien entre "la maladie des marins" et l'amiante!». Les mutuelles ont fait un travail de suivi, de prévention, elles ont accompagné les marins, en lien avec l'hôpital de la Timone.

Elles ont alerté les autres mutuelles partout en France, notamment en Île-de-France, qui se sont bagarrées pour faire reconnaître l'amiante comme risque professionnel. Il y a eu l'amiante, les luttes contre les troubles musculo-squelettiques, contre les risques psychosociaux, mais aussi des combats moins médiatiques comme le chlore pour les maîtres-nageurs.

Les mutuelles dans les entreprises ont amené une médecine de proximité au plus près des risques professionnels, avec les CHSCT, avec la médecine du travail, en étant présentes auprès des salariés : rappelons qu'elles étaient gérées par des salariés eux-mêmes. « Les mutuelles ont largement contribué à l'amélioration de la santé des Français, à une époque où on était loin de se préoccuper de bien-être au travail. »

Une protection sociale forte

Dès la première entorse aux principes qui ont présidé à l'élaboration du système de protection sociale en France, le mouvement mutualiste s'est scindé avec d'un côté ceux qui tentaient de s'accommoder avec les pouvoirs en place et de l'autre ceux qui voulaient contrer ces attaques. « Nous voulons une Sécurité sociale de haut niveau et un service public de haut niveau » martèle Francis Balay, président d'Alternative Mutualiste (lire notre encadré).

Les mutuelles de résistance ne se contentent donc

pas de défendre la Sécurité sociale : elles défendent la protection sociale. « L'économie est au cœur de la création de la Sécu, car ce n'est pas de la charité, mais un système qui tire son sens d'un financement par la cotisation sociale, resitue Michel Katchadourian. Or, depuis 1991, la CSG représente 40% du financement de la Sécu, ce qui est une entorse à la solidarité collective. » Plus récemment, le « quoi qu'il en coûte » fait porter toutes les

Les mutuelles ont largement contribué à l'amélioration de la santé des Français, à une époque où on était loin de se préoccuper de bien-être au travail.

mesures concernant la Covid-19 sur la Sécurité sociale, ce qui refait basculer la Sécu et constitue un non-respect de la loi, loi mise en place précisément pour ne pas mettre en péril la Sécu.

Défendre la Sécu, c'est défendre la redistributivité et la mutualisation des risques, que ce soit pour la santé, le travail, la retraite. « Sur la réforme du chômage, sur les retraites, avec l'hôpital, les mutuelles ont accompagné les salariés dans la rue » rappelle Sylvie Dubois, vice-présidente de la Mutuelle de France Unie. « Manifester est un moyen de faire entendre nos positions et de les défendre. Informer fait aussi partie de nos outils de lutte. Alternative Mutualiste, à travers les rencontres, les débats, l'éducation populaire, et notre journal

Bonne Santé Mutualiste jouent pleinement ce rôle d'information, de sensibilisation, de relais. » Et les sujets ne manquent malheureusement pas...

Une conception non marchande de la santé

La santé est un enjeu politique très fort, qui fâche à droite comme à gauche, en particulier sur la question du financement. Elle est le lieu d'une offensive néolibérale, d'un glissement à droite depuis les années 1980.

« En 1986, avec la libre concurrence, on fait entrer de nouveaux acteurs qui cassent les prix parce qu'ils gèrent de l'habitation, de l'auto, ce qui leur assure un coussin financier, explique Michel Katchadourian. Alors que les mutuelles avaient une cotisation par famille, les assurances ont proposé des tarifs individuels et par âge. Les mutuelles ont été obligées de suivre le mouvement pour ne pas perdre les jeunes célibataires et les jeunes salariés. » Perdre ces populations, c'est perdre l'équilibre car les bébés et les seniors coûtent plus cher !

Depuis, les mutuelles qui luttent contre la marchandisation de la santé, notamment avec Alternative Mutualiste, font un travail de sensibilisation, d'information, de dénonciation systématique des attaques aux principes non marchands auxquels elles sont attachées. Un exemple : il y a quelques années, l'assureur Cetelem avait placardé en 4 x 3 des affiches interrogeant les passants : « Pourquoi payer comme un malade quand on n'est pas malade ? ».

Dans le Loiret, la Mutuelle Familiale a réagi à la campagne publicitaire. Devant les agences des assureurs, la mutuelle et des bénévoles ont déversé des centaines de boîtes de médicaments vides. Les chauffeurs de Nantes ont refusé de conduire des bus arborant la publicité. Cetelem avait dû

serts médicaux, à la démographie médicale, et lasses d'attendre des solutions nationales, les régions ont en effet la possibilité de palier les manques bien que ce ne soit pas leur rôle. Certaines le font et c'est bénéfique notamment dans les régions plus rurales. De plus, les centres de santé qui fonctionnent avec des médecins salariés donnent une image de la santé moins mercantiles que l'offre privée. Mais quand les régions financent, c'est de l'argent public local qui finance. Il faudrait que l'État finance les centres de santé municipaux ou mutualistes.

Les mutuelles complémentaire santé régies par le Code de la mutualité interviennent régulièrement dans l'offre de soins, notamment en optique, dentaire, et soins infirmiers. Que pensez-vous de ces structures de proximité ?

MP : L'importance du mouvement mutualiste en France est une originalité et une composante importante du mouvement ouvrier dans notre pays. En tant qu'élus, nous apprécions que ces organisations de l'économie sociale et solidaire ne limitent pas leur action au remboursement complémentaire des soins. Les mutuelles sont présentes sur le terrain de l'accès aux soins à travers leur réseau de centres optiques, de centres dentaires, de services de soins infirmiers ou de soins à domicile. C'est un apport non négligeable à une politique d'accès aux soins pour tous dans l'esprit de la création de la Sécurité sociale en 1945.



Est-ce utopique d'imaginer une convergence, des partenariats ?

MP : Et pourquoi pas ? Il y a une évolution des partenariats avec les collectivités, notamment avec la mise en place des SEMOU (Sociétés d'économie mixte à objet unique). Le poids des collectivités locales est renforcé dans ces nouvelles structures. On peut imaginer des partenariats entre les collectivités locales et les mutuelles, et d'autres organismes qui souhaiteraient se joindre à ce mouvement, dont l'objectif unique serait de faciliter l'accès aux soins des citoyens.

SB : Je suis convaincue qu'il pourrait y avoir de vraies croisées de compétences puisque nous partageons avec les collectivités une démarche à but non lucratif pour offrir l'accès aux soins à tous, dans le respect des tarifs de la Sécurité sociale, dans l'esprit de l'économie sociale. Les mutuelles pourraient apporter leur expertise dans la gestion des centres de santé.

retirer ses affiches. « Ce genre d'action permet de lutter contre l'idée qu'il serait normal de payer selon ses besoins de santé comme s'il s'agissait d'assurer une voiture, plutôt que de contribuer à un système solidaire qui, du reste, n'est pas viable si seuls ceux qui sont malades paient » analyse Sylvie Dubois. C'est la banalisation de ces idées qui biaisent la perception des Français sur d'autres questions qui tiennent à cœur aux mutuelles : les exonérations de cotisations patronales qui dispensent les entreprises de participer à la solidarité nationale ou encore les réformes des retraites qui mettent à mal la solidarité intergénérationnelle.

Le dépistage et la prévention

« La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas

seulement en une absence de maladie ou d'infirmité » : la définition de la santé de l'OMS est bien celle que les mutuelles ont en tête depuis longtemps, quand elles géraient des centres de vacances, par exemple.

Quand elles déployaient des campagnes de prévention bien avant les campagnes publiques. « J'ai commencé ma carrière de mutualiste avec les premiers centres de dépistage de cancer du sein, se rappelle Francis Balay. On revendiquait des moyens pour que les dépistages soient faits. » Mais la prévention n'intéresse pas tout le monde car le dépistage coûte, le soin rapporte. « Quand Chirac légalise le dépistage du cancer du sein, c'est parce qu'il a un proche dans sa famille qui est concerné. Mais le plus souvent, on privilégie le soin à la prévention. Quand

Sarkozy coupe la recherche sur le SRAS en 2003, c'est parce qu'il ne tient pas à prévenir l'épidémie. »

Pour les mutuelles, la prévention est une seconde nature, avec des chevaux de bataille : le cancer du sein et la santé de la femme en général, la santé au travail, la nutrition et l'accès à une alimentation de qualité, la prévention des risques environnementaux.

« On pourrait aller plus loin, estime Sylvie Dubois. On pourrait encourager le sport, la culture... Les politiques publiques de prévention ont longtemps fait comme si ces sujets relevaient de la responsabilité individuelle, mais les mutuelles savent que les inégalités sociales pèsent sur les comportements individuels et que le collectif a un rôle à jouer ici. »



ALTERNATIVE MUTUALISTE, POUR FAIRE ENTENDRE NOS VOIX

« Il n'y avait plus d'expression politique »

C'est ainsi que Francis Balay, président d'Alternative

Mutualiste, explique la genèse de la création de l'Union nationale pour une alternative mutualiste, qui milite contre la marchandisation de la santé, pour une Sécurité sociale forte, pour l'amélioration de l'accès au soin, pour la prise en compte la perte d'autonomie ou encore la création d'un pôle public du médicament qui assure la recherche, la

fabrication, la distribution. Cette année, la mise en place de mutuelles obligatoires dans la fonction publique mobilise l'Alternative Mutualiste, qui anime des Comités d'action mutualiste Fonction publique sur l'ensemble du territoire avec les mutuelles adhérentes à l'union, et organise des dizaines de débats sur le terrain, en partenariat avec les coordinations syndicales départementales et la mutuelle locale. En parallèle, l'union a organisé un débat à l'occasion du 75^e anniversaire de la loi Croizat sur la création de la Sécurité sociale. Les sujets de mobilisation ne manquent pas !

QUI VIENT EN AIDE AUX SALARIÉS "CASSÉS" ?



Le dispositif Souffrance et Travail créé en 2006 par des médecins du travail pour venir en aide aux salariés en burn-out a cessé d'être subventionné par le Conseil régional en 2016. Ce sont des mutuelles qui ont permis à la structure de poursuivre ce travail de titans : chaque année, plus de 400 personnes en burn-out sollicitent un accompagnement.

C'est un accompagnement particulier, qui demande des plages d'entretien longues pour avoir un récit continu et qui exigent l'intervention d'une équipe pluridisciplinaire : médecin, psychologue, juriste. L'Union Souffrance au travail permet cela. Comme il existe peu, voire pas, d'équivalent pour la prise en charge du burn-out, le bouche-à-oreille chez les généralistes, les médecins-conseils de la Sécurité sociale, les hospitaliers a vite amené une patientèle toujours plus nombreuse chaque année. « Nous intervenons désormais à Lyon, Grenoble, Annecy, Valence, Roanne, Saint-Étienne, Montbrison, Blois, Orléans et Tours » indique le président de l'Union Bruno Dessol. Un maillage géographique lié à la genèse de la structure, née dans le Rhône, puis à l'histoire de son sauvetage par les mutuelles du groupe Entis, la Samir, la MFU, la Fraternelle, la MGP, Santé Mut Roanne, la MTH, la Mutuelle Loire Forez, la Mutuelle

du verrier Saint-Gobain et dernièrement Mutuale. « Aujourd'hui, le réseau fonctionne uniquement grâce aux subventions des mutuelles et à l'adhésion de 27 euros que nous demandons. Nous accompagnons chaque année davantage de personnes qui peuvent difficilement aller voir le médecin du travail de leur entreprise, dont l'indépendance n'est pas garantie, et qui sont très "abîmées" par leurs conditions de travail. C'est l'organisation qui rend malade, pas le travail. » La dizaine de médecins du travail et les psychologues voient ainsi affluer des cadres, des dirigeants d'entreprise, des instituteurs, des infirmières, des personnes issues de secteurs qui connaissent de fortes pressions. « Plus il a de professionnalisme, plus il y a de manque de ressources humaines, plus les gens sont sujets au burn-out. » Le président constate de plus en plus de cas graves, de personnes qui sont au bord du suicide. Le réseau vient de créer une nouvelle structure de consultation d'aide à la reconnaissance d'un cancer professionnel. « Le montage de ces dossiers est très compliqué et très long, environ deux à trois ans, car il faut recueillir des éléments de preuve, faire témoigner d'anciens collègues. Nous avons déjà quatre adhérents depuis le début de l'année. » Là aussi, le réseau vient combler une absence totale d'aide, à moins d'avoir de quoi s'offrir les services d'un cabinet d'avocats...

Près de vous, vos mutuelles

Vos mutuelles vivent, bougent, prennent position et sont présentes auprès de tous leurs adhérents. Ce cahier est le témoin de l'activité et de la proximité de vos mutuelles.

LE TEMPS
DES ASSEMBLÉES
GÉNÉRALES

Unir sans confondre, distinguer sans séparer

Une fois par an, les Assemblées générales de vos mutuelles sont l'occasion de rassembler les administrateurs pour établir un bilan de l'année écoulée et définir les grandes orientations de vos mutuelles. L'occasion aussi de préparer l'avenir en débattant ensemble des grandes questions sociales et mutualistes, et de défendre les valeurs portées historiquement par nos mutuelles issues des mutuelles de travailleurs. Compte-tenu du contexte sanitaire et pour protéger tous les membres, les Assemblées générales se sont déroulées en visio-conférence : les membres rassemblés par section, les votes se faisant par correspondance. L'Assemblée générale de l'Union des Mutuelles de France Mont-Blanc est reportée au mois de septembre.



Faire du grand âge une cause essentielle

La Mutuelle de France Unie a réuni ses administrateurs ce mardi 15 juin, lors d'une visio-conférence avec toutes les sections présentes, pour présenter le bilan de l'année 2020 écoulée.

Son président, Jean-Jacques Verchay a rappelé le contexte sanitaire, social et économique dans lequel la pandémie nous a plongés, et qui impacte aussi notre mutuelle.

Un grand projet : l'autonomie des personnes âgées

« Face au vieillissement et l'isolement de la population, nous avons un rôle à jouer en tant

que mutuelle soucieuse du bien-être de ses adhérents. Nous avons initié la Chaîne de solidarité lors du premier confinement, reprise lors du deuxième. Mais il nous faut aller plus loin », a précisé Jean-Jacques Verchay.

Pour cela, un projet d'envergure est mis en place avec le Service Prévention, pour le maintien le plus longtemps possible des personnes âgées à domicile.

Des débats riches

L'injuste taxe "Covid" sur les cotisations a fait l'objet d'un vif débat, alors que les complémentaires santé sont indispensables face à

une Sécurité sociale de plus en plus affaiblie. « En tant que mutuelle issue des mutuelles de travailleurs, nous défendons une Sécu forte, qui rembourserait les soins à 100% tandis que les mutuelles mèneraient des projets pour la population. Aujourd'hui, la santé devient une marchandise, et il faut qu'à travers nos valeurs, nos combats, nos CAM et Alternative Mutualiste, nous combattons cela. »

Malgré des taxes croissantes et des réformes qui affaiblissent la mutualité, la Mutuelle de France Unie présente un bilan positif, nécessitant, à cause des reports de soins par exemple, une certaine vigilance.



La Mutuelle Générale de Prévoyance, diffuseuse de solidarité

Cette année, l'Assemblée générale de la Mutuelle Générale de Prévoyance s'est déroulée sous la forme d'un webinaire, sans pour autant oublier la démocratie puisque les délégués et administrateurs, représentant les adhérents, pouvaient poser en direct leurs questions.

Le président de la Mutuelle Générale de Prévoyance, Didier Thévenot, a dans son rapport moral, d'abord tenu à remercier les salariés de la mutuelle, leur travail qui a nécessité, vu la période, d'importantes adaptations et réorganisations.

L'important de la prévoyance

Didier Thévenot a ensuite tenu à rappeler l'importance de la prévoyance dans un

contexte de "détricotage" de la Sécurité sociale : la loi 100 % Santé, qui était censée amener de la justice et de l'équité dans les soins accentue en réalité les inégalités, et le principe d'égalité et d'universalité de notre Sécu s'en trouve perdu.

Le transfert d'activité vers les organismes privés « disloque ainsi la solidarité intergénérationnelle et interprofessionnelle. Cela présente un risque pour les organismes de petite taille. »

D'autant que les grands assureurs ne sont pas impactés par la taxe Covid, contrairement aux mutuelles, alors qu'ils ont réalisé de nombreuses économies avec la crise. « Nous devons lutter contre cette irresponsabilité des choix politiques. »

De nombreux défis à venir

Face à une situation sanitaire, sociale et économique qui, depuis plus d'un an, a impacté négativement la plupart des Français, la Mutuelle Générale de Prévoyance doit relever de nombreux défis. En effet, la situation des adhérents va, sans nul doute, s'aggraver dans le futur, fragilisant la prévoyance individuelle et collective.

« L'augmentation des arrêts de travail dus à la pandémie en 2020 a fragilisé notre résultat, et il est pour nous nécessaire de nous adapter », explique Jean-Baptiste Verchay, directeur de la Mutuelle Générale de Prévoyance. Malgré cela, les projets ne manquent pas, au niveau de la digitalisation notamment, qui se poursuit.



Assurer les adhérents en toute solidarité

Créée en 2012, la Mutuelle d'Assurance Solidaire a tenu son assemblée le 21 juin. Son président, Pierre Zilber, a rappelé le rôle de cette mutuelle, qui répond au quotidien aux besoins des adhérents santé.

C'est à distance que s'est tenue l'assemblée générale de la Mutuelle d'Assurance Solidaire, sous l'égide de son président, Pierre Zilber, accompagné de son directeur, Frédéric Da Silva.

Après la lecture du rapport d'activité, il apparaît que l'année 2020 est bien meilleure que la précédente, 2019 ayant connu son lot de catastrophes naturelles et de sinistres, qui ont impacté la mutuelle. Spécialisée dans l'assurance IARD, la Mutuelle d'Assurance Solidaire va donc bien et se développe. Elle a d'ailleurs deux nouveaux partenaires en 2020, la mutuelle toulousaine MPOSS et la Mutuelle Familiale de l'Indre.

Vous avez dit IARD ?

IARD signifie "Incendie, Accidents et Risques Divers". Il s'agit de votre assurance habitation, automobile ou encore votre protection juridique. La Mutuelle d'Assurance Solidaire propose donc, via ses mutuelles partenaires, des garanties assurantielles très complètes à un tarif attractif, pour protéger votre habitation, vos locaux, vos équipements et vos véhicules contre les accidents ou les sinistres.

GARDONS LE LIEN AVEC LES ATELIERS PRÉVENTION SANTÉ



Parce que la prévention santé est au cœur de nos actions mutualistes, les ateliers Prévention Santé reviennent dans vos agences mutualistes. Cette année, le thème des ateliers* est « *Je protège ma santé, je protège ma planète* », en partenariat avec l'association WECF.

Pour découvrir le descriptif de chaque atelier, rendez-vous sur www.rdv-prevention-sante.fr.

* Sous réserve d'amélioration de la situation sanitaire.

En cas d'annulation, nos conseillers prendront directement contact avec les personnes inscrites.

Gratuit et ouvert à tous, n'hésitez pas à en parler autour de vous !

Tous les ateliers sont dispensés par des professionnels diplômés.

Renseignements et inscriptions* auprès de votre agence de proximité ou sur le site :

www.rdv-prevention-sante.fr

AIN

15 septembre 2021 / 14h-16h

Ma Maison, Ma Santé

Agence Mutuelle de France Unie / Bourg-en-Bresse

11, boulevard de Brou / 01000 Bourg-en-Bresse

Renseignements et inscriptions : 04 74 30 99 48

ARDENNES

21 septembre 2021 / 14h-16h

Air intérieur et Produits ménagers

Agence Mutuelle de France Unie / Charleville-Mézières

10, rue des Granges Moulues / 08000 Charleville-Mézières

Renseignements et inscriptions : 03 24 59 42 84

DOUBS

16 septembre 2021 / 9h-11h

Articles de Puériculture

Agence Mutuelle de France Unie / Besançon

7, place Flore / 25000 Besançon

Renseignements et inscriptions : 03 81 80 47 83

GADELOUPE

20 octobre 2021 / 9h-11h

Alimentation, Santé et Environnement

Agence Mutuelle de France Unie / Basse-Terre

Boulevard Maritime, rue l'Herminier / 97100 Basse-Terre

Renseignements et inscriptions : 05 90 81 98 84

GUYANE

22 octobre 2021 / 9h-11h

Alimentation, Santé et Environnement

Agence Mutuelle de France Unie / Cayenne

23, boulevard Nelson Mandela / 97300 Cayenne

Renseignements et inscriptions : 05 94 35 83 92

HAUTE-SAVOIE

16 septembre 2021 / 14h-16h

Bricolage, Décoration et Rénovation

Agence Mutuelle de France Unie / Annemasse

7, place de la Libération / 74100 Annemasse

Renseignements et inscriptions : 04 50 87 02 40

17 septembre 2021 / 14h-16h

Bricolage, Décoration et Rénovation

Agence Mutuelle de France Unie / Cluses

31, avenue de la Sardagne / 74300 Cluses

Renseignements et inscriptions : 04 50 96 42 92

23 septembre 2021 / 10h-12h

Ma Santé auditive - sensibilisation

Agence Mutuelle de France Unie / Rumilly

18, avenue Gantin / 74150 Rumilly

Renseignements et inscriptions : 04 50 05 48 52

23 septembre 2021 / 14h-16h

Alimentation, Santé et Environnement

Agence Mutuelle de France Unie / Annecy

5, rue de la Gare / 74000 Annecy

Renseignements et inscriptions : 04 50 10 18 52

GROUPE ENTIS MUTUELLES

Les mutuelles du Groupe Entis Mutuelles préparent Octobre Rose !

Chaque année, l'opération internationale Octobre Rose permet de promouvoir le dépistage du cancer du sein. Cette année, vos mutuelles invitent leurs adhérents et leurs salariés à soutenir la cause en participant à des actions inédites.

Engagées depuis de nombreuses années dans la campagne de prévention Octobre Rose, vos mutuelles poursuivent leur engagement solidaire en 2021, en soutenant l'opération de sensibilisation au dépistage et pour lutter contre le cancer du sein.

Un nouveau défi pour les adhérents

Cette année, nous vous proposons de faire appel à votre créativité. Le défi ? Apporter dans vos agences mutualistes des dessins, des peintures, des collages, des œuvres d'art plastique faites par vous ayant un rapport avec Octobre Rose. Vous pouvez également y ajouter des messages d'encouragement aux femmes atteintes du cancer du sein. Pour chaque œuvre, un euro sera reversé à l'Institut Curie, pour aider la recherche contre le cancer du sein.

Des œuvres réunies dans un livre

Une sélection des messages et des œuvres solidaires sera publiée sous forme de livre. Il contiendra une introduction sur le positionnement de vos mutuelles autour du dépistage et des moyens mis en œuvre, ainsi que sur l'intérêt de la prévention, une présentation des Comités féminins et de l'Institut Curie. Le livre sera offert aux établissements accueillant des femmes atteintes du cancer du sein.

Une opération portée par nos salariés

Dans toutes nos agences, nos salariés se mobilisent pour faire de cette campagne solidaire une réussite. Pour Véronique Salaman, responsable Actions Sociales et Culturelles, « Octobre Rose est une des opérations les plus portées par les salariés du Groupe Entis Mutuelles. C'est

la raison pour laquelle nous avons également décidé de saluer leur engagement en les réunissant le temps d'une photo. En visioconférence, ils montreront que tous nos territoires mutualistes se rassemblent pour une cause solidaire. »



POUR OCTOBRE ROSE, TRICOTEZ POUR LA MUTUELLE LOIRE FOREZ

Parce qu'un véritable réseau de tricoteuses s'est créé dans la Loire, la Mutuelle Loire Forez continue de récolter des carrés de tricot roses dans le cadre de l'opération Octobre Rose. Cette année, c'est la Ligue contre le cancer, partenaire de la mutuelle, qui bénéficiera du don inhérent à cette précieuse récolte. Rendez-vous dans vos agences pour rapporter ces carrés, pour soutenir la recherche et être solidaire avec les personnes atteintes du cancer du sein.

28 septembre 2021 / 9h-12h

Ma Santé visuelle – dépistage et sensibilisation (lumière bleue)

Agence Mutuelle de France Unie / Thonon-les-Bains
4, avenue du Général de Gaulle / 74200 Thonon-les-Bains
Renseignements et inscriptions : 04 50 26 29 38

14 octobre 2021 / 9h-12h

Ma Santé visuelle – dépistage et sensibilisation (lumière bleue)

Agence Mutuelle de France Unie / Cluses
31, avenue de la Sardagne / 74300 Cluses
Renseignements et inscriptions : 04 50 96 42 92

JURA

30 septembre 2021 / 14h-16h

Articles de Puériculture

Agence Mutuelle de France Unie / Lons-le-Saunier
35, avenue Jean Moulin / 39000 Lons-le-Saunier
Renseignements et inscriptions : 03 84 43 14 38

LOIRE

10 septembre 2021 / 14h-16h

Air intérieur et Produits ménagers

Agence Mutuelle de France Unie / Rive-de-Gier
12, rue Jules Guesde / 42800 Rive-de-Gier
Renseignements et inscriptions : 04 77 59 57 20

16 septembre 2021 / 10h-12h

Air intérieur et Produits ménagers

Agence Mutuelle de France Unie / Saint-Étienne Montreynaud
35, boulevard Antonio Vivaldi / 42000 Saint-Étienne
Renseignements et inscriptions : 04 77 59 57 25

16 septembre 2021 / 14h-16h

Air intérieur et Produits ménagers

Agence Mutuelle de France Unie / Saint-Étienne Bellevue
3, rue Robespierre / 42100 Saint-Étienne
Renseignements et inscriptions : 04 77 59 57 20

LOIRET

22 septembre 2021 / 14h-16h

Air intérieur et Produits ménagers

Agence Mutuelle de France Unie / Orléans
21, avenue de Paris / 45000 Orléans
Renseignements et inscriptions : 02 38 55 38 98

OISE

23 septembre 2021 / 14h-16h

Air intérieur et Produits ménagers

Agence Mutuelle de France Unie / Beauvais
8-10 rue Malherbe / 60004 Beauvais
Renseignements et inscriptions : 03 44 11 51 68

RHÔNE

15 septembre 2021 / 14h-16h

Alimentation, Santé et Environnement

Agence Mutuelle de France Unie / Villeurbanne
52, cours Émile Zola / 69100 Villeurbanne
Renseignements et inscriptions : 04 78 89 80 68

TERRITOIRE DE BELFORT

15 septembre 2021 / 14h-16h

Articles de Puériculture

Agence Mutuelle de France Unie / Belfort
30, faubourg de Montbéliard / 90000 Belfort
Renseignements et inscriptions : 03 84 54 04 05

RENCONTRES SANTÉ MUTUALISTES

L'ÉDITION 2021 AURA LIEU LE 8 OCTOBRE

La Mutuelle de France Unie et l'Union des Mutuelles de France Mont-Blanc vous donnent rendez-vous le 8 octobre pour les Rencontres Santé Mutualistes. Le sujet de cette édition : « Covid-19, que faut-il retenir ? ».

Pour sa 14^e édition, les Rencontres Santé Mutualistes permettront de débattre sur les conséquences liées à la pandémie de Covid-19, arrivée en France en février 2020. Animée par la journaliste Corinne Chevreton, présidente de l'association Carnets d'Alerte, la journée s'articulera autour de deux tables rondes. Débats, échanges et témoignages se succéderont afin de passer en revue les enjeux de la pandémie.

► **Introduction : Covid-19, comment en est-on arrivé là ?**

La journaliste Juliette Duquesne interviendra en expliquant l'origine des épidémies en lien avec nos modes de vie (baisse de la biodiversité, agriculture intensive, alimentation industrielle, bétonisation...)

► **Table ronde #1 : Covid-19, quelles conséquences sur nos vies pendant la crise ? Quelles adaptations ?**

Des professionnels de terrain, au plus proche de la population, témoigneront et échangeront sur les conséquences de la pandémie sur nos vies.

► **Table ronde #2 : Covid-19, quelles prises de conscience pour l'avenir ?**

Les changements de comportement, les adaptations, les innovations et les évolutions liés à la crise sont-ils tous bénéfiques ? Que faudra-t-il changer et maintenir sur le long terme ?

Retrouvez toutes les informations dès le mois de septembre sur les sites Internet de la Mutuelle de France Unie et de l'Union des Mutuelles de France Mont-Blanc.

MUTUELLE DE FRANCE UNIE

Atelier nutrition : pour mieux s'alimenter au quotidien

C'est parce que la Mutuelle de France Unie et la Mutuelle Générale de Prévoyance accompagnent les entreprises que le service Prévention a organisé un atelier nutrition pour l'association Trait d'Union, adhérente à la Mutuelle de France Unie.

Trait d'Union est une association labellisée Entreprise solidaire d'utilité sociale. Elle a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi en les mettant à titre onéreux à disposition d'entreprises, de collectivités ou de particuliers. Dix personnes en réinsertion ont pu profiter de l'expertise de la diététicienne Cécile Déturche.

De la prévention au sein des structures

« Nous construisons des actions sur mesure qui répondent précisément aux besoins des salariés. Trait d'Union nous a sollicité sur la nutrition et nous avons travaillé avec Cécile Déturche pour adapter cet atelier aux personnes présentes » précise Camille Bernard, responsable du Service Prévention. Et Christophe Couvé, conseiller entreprise à la Mutuelle de France Unie, d'ajouter :

« Nous sommes partenaires avec Trait d'Union depuis plusieurs années. Au-delà du lien avec notre complémentaire santé ou la prévoyance, nous pensons que l'alimentation est un outil de prévention primordial : mieux manger, c'est être en bonne santé. Nos ateliers sont gratuits et accessibles à toutes les structures ! »

Mieux manger pour travailler en sécurité

Géraldine Boisson, chargée d'insertion au sein de Trait d'Union explique : « On s'est rendu compte sur nos chantiers que beaucoup ne mangeaient rien le midi. On a voulu les sensibiliser à l'importance de bien manger, en insistant notamment sur les risques d'une mauvaise alimentation sur la vigilance. » Ainsi, de manière interactive et ludique, Aïcha, Binyam, Henife, Nurettin, Hanane, Sylvette, Éric, Louïsette, Moussa et Alpha Amadou ont pu



Le 10 juin, dix salariés en insertion de l'association Trait d'Union, à Annemasse, ont pu assister à un atelier nutrition organisé par le Service Prévention du Groupe Entis Mutuelles, dans une ambiance conviviale.

découvrir les bases de l'équilibre alimentaire, pour éviter la fatigue et garder toute sa vigilance au travail. Grâce à l'expertise de la diététicienne, ils ont désormais toutes les clés pour acheter malin et équilibré, en fonction de leurs goûts et des ustensiles dont ils disposent.

LA MUTUELLE FAMILIALE DE L'INDRE FAIT DON D'UN FAUTEUIL DENTAIRE À CUBA

Nouvellement adhérente au Groupe Entis Mutuelles, la Mutuelle Familiale de l'Indre vient de faire don d'un fauteuil dentaire à Cuba. Un acte solidaire et, forcément, mutualiste !



Avant tout, l'envoi de ce fauteuil dentaire est un acte de solidarité vers Cuba et ses soignants. Mais ce fut également un travail d'équipe, à travers la France, qui a mobilisé toutes les ressources mutualistes.

C'est une véritable coopération mutualiste qui s'est organisée après la vente des locaux de la Mutuelle Familiale de l'Indre. Les locaux vidés, la question de quoi faire du matériel, s'est alors vite posée à la présidente de la mutuelle, Edèle Husband. « J'ai proposé au conseil d'administration de l'envoyer à Cuba. Ce peuple subit un blocus depuis plus de 50 ans et, malgré cela, continue à être généreux. Durant la pandémie, Cuba a envoyé partout dans le monde des médecins et des professionnels de santé en soutien. » C'est avec l'aide d'Alternative Mutualiste que l'association en lien avec Cuba a été découverte : Cuba Coopération. Grâce à Sylvie Dubois, une solution pour le transport est trouvée. Robert Faye de la Mutuelle Loire Forez a également apporté son expertise pour ce projet solidaire. C'est ainsi que le 29 mars dernier, un camion achemine à Paris le fauteuil dentaire, avant de naviguer vers Cuba, continuant cette chaîne de solidarité, de fraternité et de bonne humeur.

GRUPE ENTIS MUTUELLES

Entis, au cœur de l'économie sociale et solidaire

Acteur de l'économie sociale et solidaire, notre Groupe Entis Mutuelles fait régulièrement appel à des associations et à des entreprises locales avec qui nous partageons les valeurs de solidarité, d'entraide et d'humanité.

C'est Kaïs Djellab, responsable logistique, achats et services généraux au sein du Groupe Entis Mutuelles qui a fait le choix de travailler en partenariat avec les associations ADTP et Passage, toutes deux basées en Haute-Savoie, non loin du siège du groupe mutualiste.

Des masques solidaires pour les salariés d'Entis

Depuis le début de la crise sanitaire, la question de l'approvisionnement en masques de protection pour les salariés du Groupe Entis Mutuelles s'est fait jour. Kaïs Djellab nous en dit plus : « Nous avons choisi de faire appel à une entreprise locale, dont les ateliers et le siège sont en Haute-Savoie. L'ADTP (Association départementale du travail protégé) encourage la professionnalisation et l'autonomie des personnes en situation de handicap. Ces valeurs solidaires se rejoignent avec les nôtres. » Créée en 1957, l'ADTP emploie plus de 600 personnes en situation de handicap qui, depuis le début de la crise sanitaire, fabriquent des masques de protection répondant aux exigences de l'Union européenne. Ces masques sont portés au quotidien par les salariés du groupe. Résultat de la fusion entre économie sociale et solidaire et performance industrielle, l'ADTP encourage et valorise le savoir-faire et les compétences de ses salariés, en améliorant leur autonomie.

Protéger les jeunes de l'exclusion

Cela fait maintenant deux ans que le Groupe Entis Mutuelles fait appel à l'association Passage pour effectuer des petits travaux, comme la taille



Un éducateur et deux adolescents pris en charge par l'association Passage sont venus en mars dernier faire des travaux de peinture dans l'agence Mutuelle de France Unie de Rive-de-Gier.

des arbustes, de la peinture, la rotation des archives ou encore des déménagements. Née en 1973, l'association se donne pour mission de protéger de l'exclusion les jeunes de 8 à 18 ans en perte de repères. À chaque chantier, ce sont ainsi au minimum deux jeunes et un éducateur de rue qui interviennent. Pour Kaïs Djellab, le bilan est plus que positif. « À travers ce partenariat, nous essayons d'aider les jeunes à trouver des objectifs de vie et de les motiver à s'impliquer dans la vie professionnelle. Nous pourrions faire appel à des entreprises, c'est vrai, mais soutenir l'association Passage fait partie des valeurs que nous véhiculons au quotidien. Les jeunes sont investis et font du bon travail, si bien que nous réfléchissons à pérenniser ce partenariat en y apportant une dimension écologique. »

En savoir +
www.adtp.com & www.passage.asso.fr

MUTUELLE DE FRANCE UNIE

Au-dessus des nuages!

C'est sur les plus hautes cimes d'Europe que vous emmène cet été la Mutuelle de France Unie. C'est au cœur massif du Mont-Blanc, grâce au partenariat que la mutuelle vient de signer avec la Compagnie du Mont-Blanc.

Vous ne connaissez peut-être pas la Compagnie du Mont-Blanc, mais vous connaissez certainement les sites exceptionnels qu'elle gère. Du téléphérique de l'Aiguille du Midi au train de Montenvers-Mer de Glace, en passant par le Tramway du Mont-blanc ou Megève, la société de remontées mécaniques offre aux visiteurs, été comme hiver, des expériences incroyables. Après une année compliquée à cause de la pandémie, les remontées ont rouvert en juin.

“Résilience, optimisme et solidarité”

« Comme tous les entrepreneurs, nous venons de connaître une crise sans précédent. Résilience, optimisme, entraide et solidarité ont été nos maîtres-mots pour faire face à la situation. Depuis l'été dernier, nous avons mis en place un protocole sanitaire strict qui ont rassuré nos salariés et nos clients. C'est donc avec sérénité que nous préparons l'avenir! », nous précise Antoine Burnet, directeur commercial et marketing de la Compagnie.

La montagne, une école de vie

À travers ses investissements mais également sa fondation, la Compagnie du Mont-Blanc a la conviction que la montagne a beaucoup à nous apprendre, et notamment la solidarité et la protection de l'environnement. Solidarité d'abord, car depuis quelques années, la société noue des liens étroits avec les entreprises du territoire. « Avec la crise, ces liens créés ont perduré. Cette situation nous aura montré qu'il ne faut pas négliger la force de l'humain, et nous espérons que la solidarité de tous pour faire travailler les entreprises locales, mais aussi visiter "local", restera dans nos habitudes » poursuit Antoine Burnet. Protection de l'environnement ensuite, grâce aux nombreuses actions mises en place pour préserver ces sites exceptionnels de la pollution.

Un partenariat en faveur des adhérents

« Une confiance s'est installée au fil des années entre les salariés de la Compagnie du Mont-Blanc et la Mutuelle de France Unie qui les protège. Ce partenariat, c'était l'occasion



À 3842 m, l'Aiguille du Midi est au cœur du massif du Mont-Blanc

d'en faire de même pour les salariés et les adhérents de la mutuelle. » Ainsi, la Mutuelle de France Unie vous donne rendez-vous sur les plus hauts sommets des Alpes grâce à l'offre mise en place en partenariat avec la Compagnie du Mont-Blanc : **bénéficiez cet été de 30 % de remise sur le Mont-Blanc Multipass 1 jour, qui vous permet d'accéder à deux sites d'excursion sur la même journée (hors saison, la réduction est de 50 %).**

Réforme du 100 % Santé : l'heure des premiers bilans

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la réforme du 100 % Santé, étalée sur trois années, est complètement opérationnelle. D'ores et déjà, nous pouvons dresser un premier bilan de la mise en place de cette réforme, qui concerne l'optique, l'audition et le dentaire. Nous faisons, dans ce numéro de Bonne Santé Mutualiste, un état des lieux sur la partie optique. Nous reviendrons sur l'audition et le dentaire dans les prochains numéros de votre magazine.

Le 100 % Santé optique : un succès mitigé

Le principe de la réforme du 100 % Santé était, selon le ministère de la Santé, de « proposer un ensemble de prestations de soins identifiées répondant aux besoins de santé nécessaires – bien voir, bien entendre et soigner son hygiène bucco-dentaire – avec des garanties de qualité ». Pour le dentaire, la réforme est entrée en application dès le 1^{er} janvier 2020. De quoi établir une série de constats amenant à un premier bilan. Malgré une mise en place calamiteuse en janvier 2020 de la partie de la réforme qui concerne l'optique et les confinements qui ont suivi, ce premier bilan reste mitigé dans les centres Écouter Voir du réseau des Mutuelles de France Loire.

Un faible engouement

Le taux de recours aux équipements optiques du 100 % Santé est en effet inférieur à ce que le gouvernement escomptait. Selon le comité de suivi de la réforme, réuni le 13 avril dernier, l'offre optique du 100 % Santé représente 15,5 % des ventes optiques en 2020, alors que le gouvernement en espérait 20 %.

Dans les centres Écouter Voir des Mutuelles de France, les ventes d'équipement 100 % Santé représentent 17,4 % du total des ventes. Pour nous, ce faible engouement s'explique. Il est tout d'abord difficile de s'adapter à des verres moins performants que ce que l'on porte déjà, notam-

ment pour les verres progressifs, pour lesquels l'adaptation peut s'avérer délicate. Lorsqu'un patient est habitué à un confort visuel, il est compliqué pour un opticien de proposer au patient un verre d'une génération ou d'une technologie moindre. Ensuite, en cas d'insatisfaction, c'est à l'opticien de trouver la solution pour que le patient retrouve son confort visuel.

Un dispositif pour les bénéficiaires de la C2S ?

Le syndicat des opticiens libéraux (FNOF) a annoncé que les équipements 100 % Santé étaient très majoritairement (92 %) achetés par les bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire (C2S), ce qui laisse penser que la réforme ne bénéficierait qu'aux personnes les plus démunies. Or, ce n'est pas ce que nous constatons au quotidien dans les centres optiques Écouter Voir de notre réseau. En effet, les bénéficiaires de la C2S ne représentent que 35 % des ventes d'équipement 100 % Santé.

Des ventes supérieures pour les équipements sans reste à charge

Dans nos centres optiques Écouter Voir, les ventes d'équipement 100 % Santé représentent 17 % du total de nos ventes. Mais nous, mutuelles, travaillons depuis de nombreuses années pour proposer aux patients des équipements de

qualité sans aucun reste à charge. Ainsi, dans nos centres, ce sont 8 % des équipements qui sont intégralement remboursés par les mutuelles (dans le cadre des forfaits compris dans leur garantie) et la Sécurité sociale... Un chiffre qui grimpe à 39,2 % pour les adhérents de nos mutuelles, grâce au chèque optique mis en place. En effet, chaque adhérent bénéficie d'un chèque optique de 50 € lorsqu'il achète son équipement optique dans un des centres Écouter Voir du réseau des Mutuelles de France Loire et de l'Union des Mutuelles de France Mont-Blanc. Le renoncement aux équipements optiques a toujours été important. Dans la Loire, les Mutuelles de France Loire ont conjugué leurs efforts pour créer des centres optiques, sous l'appellation Écouter Voir, qui allient un service de qualité, la proximité et un reste à charge modéré, voire nul.

C'est ce qui peut expliquer que dans nos centres optiques, le 100 % Santé, financé principalement par les mutuelles, a un résultat si mitigé.

HOMMAGE À PIERRE GALLON

Les mutuelles de l'Union des Mutuelles de France Loire vous donnent rendez-vous le 23 septembre 2021 à Saint-Étienne pour honorer la mémoire de Pierre Gallon.

C'est au siège des Mutuelles de France Loire, au 70 rue des Acières à Saint-Étienne, que se tiendra cet hommage pour cette grande figure du mutualisme qu'était Pierre Gallon. Décédé le 29 mars 2020, il laisse derrière lui une vie marquée par l'engagement et le goût de l'humain. Pour honorer la mémoire de cet homme de valeurs, nous vous donnons rendez-vous, mutualistes et militants sociaux, le 23 septembre à partir de 18h30.

La Mutuelle de France Unie a remis 300 bracelets connectés à la mairie d'Orléans

Le Fonds de dotation de la Mutuelle de France Unie a financé, en 2019, l'achat de 300 bracelets connectés à l'application App-Elles. Le 23 février dernier, Sylvie Dubois et Armelle Gelot ont remis ces bracelets aux élus de la ville d'Orléans.

Cette remise des bracelets aux élus orléanais a eu lieu le 23 février dernier en présence de Diariata N'Diaye, présidente de l'association Resonantes qui a développé les bracelets et qui était présente pour en expliquer le fonctionnement.

La Mutuelle de France Unie et la mairie d'Orléans partenaires

Sylvie Dubois, directrice régionale de la section Loiret de la Mutuelle de France Unie et élue communiste à Saran, précise que « Dominique Tripet, élue communiste, cherchait à établir un partenariat avec une mutuelle dont les missions de prévention et de solidarité font partie de son ADN. Tout naturellement, elle s'est tournée vers la Mutuelle de France Unie et nous avons accepté de porter son projet riche de sens. »

Un dispositif de prévention pour les femmes victimes de violences

Ces bracelets connectés sont une précieuse aide pour les femmes victimes de violences sexistes. En 2019, 94 000 femmes âgées de 18 à 75 ans se sont déclarées victimes de viol ou de tentative de viol, selon l'Observatoire national des violences faites aux femmes...



Les 300 bracelets connectés App-Elles ont été remis par Sylvie Dubois et Armelle Gelot (respectivement directrice de la section Loiret de la Mutuelle de France Unie et membre de la commission de gestion de la section Centre) à Régine Bréant, deuxième adjointe déléguée au social de la mairie d'Orléans, en présence de Diariata N'Diaye, présidente de l'association Resonantes.

Relié à l'application App-Elles, le bracelet permet d'alerter des proches, mais aussi d'enregistrer l'environnement sonore. Des données qui peuvent servir de preuve à la justice si telle est la décision de la victime.

DANS LA LOIRE, LA MUTUELLE DE FRANCE UNIE TISSE DES LIENS AVEC L'INDÉPENDANTE STÉPHANOISE

Une trentaine de personnes étaient réunies ce mardi 8 juin à Saint-Étienne, pour la signature du partenariat entre la Mutuelle de France Unie et le club de gymnastique l'Indépendante Stéphanoise.

Parce que le sport est un facteur primordial de prévention santé, la Mutuelle de France Unie a vu dans ce partenariat la continuité de son engagement en faveur de l'activité physique pour tous.

Promouvoir le sport-santé

C'est entourés de nombreux élus du territoire et de gymnastes du club, dont Laurette Charpy, multiple championne de France, que Jean-Jacques Verchay, président de la Mutuelle de France Unie, et Antoine Chatagnon, responsable de la section Loire, ont fait leur discours. « Nous sommes, en tant que mutuelle, très attachés à la bonne santé de nos adhérents. Et quoi de mieux que le sport comme outil de prévention ? Devenir partenaire de l'Indépendante Stéphanoise, qui propose des cours de gymnastique à tous, sans critère d'âge, allait de soi. » C'est ainsi que le président de la Mutuelle de France Unie a offert aux gymnastes et aux encadrants une veste avec le logo de la mutuelle.



L'attachement aux territoires dans lesquels la Mutuelle de France Unie est implantée se traduit sur le terrain par des partenariats pérennes avec des associations locales comme l'Indépendante Stéphanoise. Le club, qui partage les mêmes valeurs que la mutuelle défend, offre à tous la possibilité de pratiquer la gymnastique.

MUTUELLE SAMIR

Bienvenue à nos trois nouvelles conseillères mutualistes !

Ce sont trois nouvelles conseillères mutualistes qui sont venues renforcer, entre septembre 2020 et avril 2021, les équipes de la mutuelle Samir. Elles officient désormais dans trois de nos agences.



Élodie Cachin et Virginie Arnaud sont deux des trois nouvelles conseillères mutualistes de la mutuelle Samir. Venez à leur rencontre dans les agences de Romans et de Valence.

Élodie Cachin et Virginie Arnaud sont arrivées en septembre dernier, et conseillent désormais respectivement les adhérents de Romans et de Valence. Lucie Bouchon a, quant à elle, intégré notre mutuelle au mois d'avril et s'occupe des adhérents de l'agence de Montélimar.

Des parcours atypiques

Pour l'animatrice de secteur Éva Amrane, la priorité de la mutuelle Samir n'était pas de faire appel à des personnes ayant déjà une expérience dans le milieu des mutuelles. Au contraire, ce sont des parcours atypiques qui ont retenu l'attention de la mutuelle.

Élodie Cachin était ouvrière de production avant de reprendre ses études. Après avoir obtenu un diplôme d'accès aux études supérieures en 2018, elle a eu avec succès son BTS Négociation Digitalisation Relation Clients en 2020.

Lucie Bouchon a d'abord obtenu une licence en Lettres modernes et travaillé en librairie avant de se réorienter et de passer, avec succès, un BTS Assistance administrative et commerciale.

Enfin, Virginie Arnaud, un bac pro esthétique en poche, a démarré son parcours professionnel dans une boutique de prêt-à-porter avant de changer de voie en passant, en 2020, un BTS Assurance en alternance. « *La pluralité de leurs parcours est un atout pour notre mutuelle et nos adhérents. Dès leur embauche et tout au long de leur carrière de conseillère mutualiste, elles seront formées à ce métier si particulier* » précise Éva Amrane.

Des qualités mutualistes

C'est un véritable engagement que d'entrer en mutuelle. « *Notre priorité était de recruter des conseillères dont le savoir être correspondait à*

nos valeurs mutualistes. Car notre objectif est de préserver la qualité de service rendu à nos adhérents. Élodie, Lucie et Virginie possèdent toutes les qualités requises, comme le sens de l'excellence dans la relation avec les adhérents, la qualité d'écoute et d'accompagnement, mais également l'aptitude à s'organiser, puisque ce métier nécessite d'anticiper son activité pour répondre efficacement à nos adhérents », conclut Éva Amrane.

GEORGES PERRET, UNE VIE AU SERVICE DU COLLECTIF

Georges Perret, un grand militant mutualiste, vient de s'éteindre.

Pour les membres du conseil d'administration de la Mutuelle Samir, il était un militant fidèle et fort de convictions.

Dès son entrée dans la vie professionnelle, Georges Perret s'est tourné vers le

syndicalisme pour défendre les intérêts des ouvriers de la Sarma, à Saint-Vallier. De son parcours syndical découle rapidement son engagement mutualiste au service de la mutuelle ouvrière locale, la Mictra, puis la Samir dans les années 2000. Ainsi, soucieux de défendre l'accès aux soins pour tous, il a apporté chaque jour son énergie et ses convictions au service de l'œuvre collective que représente la Samir. Durant la dernière année, il s'est battu avec courage contre la maladie et est resté proche des actions de la mutuelle. Passionné de sculpture et sculpteur lui-même, une de ses œuvres sera mise en valeur dans notre future résidence service senior.



UNION DES MUTUELLES DE FRANCE MONT-BLANC

À Meythet, l'agence Écouter Voir se refait une beauté

Notre magasin Écouter Voir de Meythet (ainsi que l'agence Mutuelle de France Unie) a commencé ses travaux de modernisation et d'agrandissement. Rendez-vous en septembre pour découvrir nos nouveaux espaces !

C'est, pour l'Union des Mutuelles de France Mont-Blanc, un pôle historique qui se transforme aujourd'hui ! Durant quatre mois, les travaux vont permettre de repenser les espaces pour mieux vous accueillir.

Des espaces repensés

Plus grands et plus conviviaux, les espaces optique et audition sont repensés avec un nouveau concept d'accueil et de prise en charge des patients et des clients : nos équipes d'opticiens et d'audioprothésistes seront ainsi au plus proche des patients, dont le parcours sera plus fluide. Côté décoration, les espaces seront modernes, connectés et cocoons, aux

couleurs de notre nouvelle enseigne Écouter Voir.

En attendant de les découvrir, rendez-vous au Rabelais

Depuis le 10 mai, vous pouvez retrouver vos centres et vos magasins au sein de l'immeuble du Rabelais, à la même adresse : vos opticiens vous accueilleront en toute sécurité au 4^e étage, votre audioprothésiste sera au 3^e. Nous avons hâte de vous faire découvrir ces tout nouveaux espaces, alors rendez-vous au mois de septembre !

Renseignements :

Écouter Voir optique : 04 50 22 37 11
Écouter Voir audition : 04 50 22 71 62

DE L'IMPORTANCE D'ÊTRE PATIENT

Nos centres de santé proposent une offre de soins large et sont très sollicités par les patients. Avec la pandémie et la mise en place du 100 % Santé, les délais de rendez-vous se sont allongés. Mylène Labro, qui assure l'accueil du centre dentaire de Meythet, est en première ligne de ces patients... impatientes. « *Aujourd'hui, les patients ont peur de ne pas être pris en charge. Ils veulent des rendez-vous immédiats. Ils s'impatientent. Certains s'énervent. Je sens l'irritabilité des patients à l'annonce des délais de rendez-vous.* » Le tiers payant, l'absence de dépassement d'honoraire pour les soins, le reste à charge zéro pour certaines prothèses suscitent de nouvelles demandes. « *Pour le dentaire, nous recevons deux nouveaux patients par jour. Les patients qui viennent depuis 10 ans ne comprennent pas toujours qu'ils doivent attendre deux mois si ce n'est pas une urgence !* » Bref, les patients doivent apprendre à être... patients et courtois lors des prises de rendez-vous. Le centre reçoit plus de 200 appels par jour !

Plus qu'un centre dentaire, un centre dentaire mutualiste !

Situé dans le sixième arrondissement de Lyon, le centre dentaire mutualiste de l'Union des Mutuelles de France Mont-Blanc, où travaillent neuf personnes, a ouvert en décembre 2019. Ingrid Delage, secrétaire, a fait visiter le centre dentaire à la rédaction de Bonne Santé Mutualiste.

« Bienvenue dans notre centre dentaire mutualiste ! ». Derrière le masque, le sourire accueillant d'Ingrid Delage est bel et bien là. Cette dernière a un rôle central au sein du cabinet : accueillir les patients et gérer l'administratif avec eux. En nous faisant visiter, elle nous raconte l'histoire du centre... qui ne date pas d'hier !

Une présence historique sur Lyon

« En réalité, nous sommes implantés à Lyon depuis près de trente ans. Nous étions jusqu'en 2019 tout près de la gare de Lyon Part-Dieu, mais les locaux n'étaient pas aussi agréables qu'ici. » À l'origine, c'est la MCLR, mutuelle des cheminots, qui a créé le centre dentaire en 1993 pour favoriser l'accès aux soins aux meilleures conditions de prix et de service. « C'est pour cela que parmi nos patients, il y a beaucoup d'anciens cheminots. »

En 2007, la gestion du centre a été confiée à l'Union des Mutuelles de France Mont-Blanc, qui décide d'emménager dans les nouveaux locaux de la rue d'Inkermann.

Une équipe de professionnels dédiée à votre santé bucco-dentaire

Au détour de la visite, nous découvrons ainsi les cabinets des dentistes, dont certains pratiquent dans le centre depuis sa création. Au total, ce sont quatre chirurgiens-dentistes, quatre assistantes et une secrétaire qui travaillent dans ce vaste local tout neuf de 170 m².

« Nous disposons d'une salle de stérilisation où la chaîne d'hygiène (du sale vers le propre) est bien respectée. Les deux stérilisateurs nous ont en plus permis de faire face aux protocoles imposés par le Covid. »

Un fonctionnement mutualiste

Ici, la prise en charge et le fonctionnement du centre sont mutualistes ! « Quelle que soit leur situation, nous accueillons tous les patients. Nos locaux sont adaptés aux personnes à mobilité réduite. Tous les jours, nous accueillons entre 15 et 20 patients par chirurgien-dentiste, qu'ils soient adhérents mutualistes ou non. Nos patients "historiques" nous ont suivis et nous avons une nouvelle patientèle d'habitants et de commerçants du quartier. »

Cette fréquentation s'explique également par les prix pratiqués : ici, tout est fait pour que les prix restent bas tout en maintenant une qualité de soins optimale. Si le patient a une mutuelle, le tiers payant permet de ne pas faire l'avance des frais.

Alors que nous retournons vers l'espace accueil, Ingrid Delage ajoute : « Nous travaillons avec beaucoup de mutuelles pour que le reste à charge des patients soit le plus bas possible. »

Quant au personnel soignant, dentistes et assistantes, c'est un véritable choix qui a présidé à leur présence au sein du centre dentaire mutualiste : s'ils sont là, « c'est avant tout pour les valeurs mutualistes, mais aussi parce que nous



Une partie de l'équipe du Centre de santé dentaire mutualiste de Lyon : les docteurs Geneviève Sourèzes, Isabelle Lamade et Thierry Crumière, ainsi que les assistantes dentaires Isabelle Sauvage, Maria Rodrigues et Michelle Lefort.

faisons un travail collectif. Cette notion de collectif amène chez nous une grande sérénité. Une sorte de cercle vertueux : quand les soignants se sentent bien, nos patients aussi ! ».

Centre de santé dentaire de Lyon
80, rue d'Inkermann / 69006 Lyon
04 72 35 02 13

D'OÙ VIENNENT LES PROTHÈSES QUE NOS DENTISTES UTILISENT ?

L'union des Mutuelles de France Mont-Blanc a mis en place un réseau de centres de santé dentaire mutualistes sur la Haute-Savoie et à Lyon, pour favoriser l'accès aux soins pour toute la population. Pour "boucler la boucle", l'Union s'est également dotée d'un laboratoire de prothèses dentaires, basé à Meythet, qui fabrique toutes les prothèses utilisées par nos chirurgiens-dentistes.

Une prothèse dentaire est une dent ou un ensemble de dents artificielles qui remplacent des dents manquantes ou abîmées. Fabriquées sur mesure, elles s'adaptent parfaitement à la bouche du patient sur la base de la prescription d'un de nos chirurgiens-dentistes. Leur fabrication se fait en France, au sein de notre laboratoire haut-savoyard, par des prothésistes dentaires diplômés.

Une fabrication française et mutualiste

Un sourire totalement "made in France", c'est ce que vous aurez si vous vous faites soigner dans l'un des centres dentaires mutualistes de l'Union. En effet, toutes les prothèses que nos implantologues utilisent proviennent d'un seul et même endroit : notre laboratoire de prothèses dentaires, situé à Meythet, à côté d'Annecy. Ici, nos prothésistes font du sur-mesure, avec des matières premières de haute qualité, dans le respect des normes en vigueur. Cette proximité géographique permet à nos chirurgiens-dentistes une relation étroite avec nos prothésistes.

La certification "Labeldent"

Engagé depuis toujours dans une démarche qualité,

notre laboratoire est certifié "Labeldent" depuis 2015 et est enregistré auprès de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM). Cette démarche qualité garantit aux patients une qualité de fabrication optimale, des compétences et un savoir-faire reconnus. Il garantit également une fabrication responsable, 100 % française, dans le respect de la qualité et des bonnes pratiques.

Le 100 % Santé dans notre laboratoire

Si le 100 % Santé permet aux patients d'avoir accès à des prothèses dentaires sans reste à charge, le risque est de voir apparaître sur le marché des prothèses "low cost" fabriquées à l'étranger. Dans les centres dentaires de l'Union des Mutuelles de France Mont-Blanc, toutes les prothèses, y compris celles qui rentrent dans le dispositif du 100 % Santé, sont fabriquées dans notre laboratoire. C'est cette filière de proximité qui permet de garantir une qualité optimale, un respect des règles de fabrication, une traçabilité des matériaux et une bonne communication avec le patient. Car, plus que jamais, votre plus beau sourire est notre plus grande satisfaction.



LABORATOIRE DE PROTHÈSES DENTAIRES
DU MONT-BLANC

UN NOUVEAU MATÉRIAU PROPOSÉ

Depuis le 1^{er} mars 2021, le laboratoire de prothèses dentaires de l'Union des Mutuelles de France Mont-Blanc étoffe sa gamme de matériaux avec la "céramique monolithique hors zircon". Les couronnes réalisées dans ce matériau font désormais partie de l'offre 100 % Santé de nos cabinets dentaires.

La "céramique monolithique hors zircon", qu'est-ce que c'est ? Il s'agit d'un silicate de lithium, largement utilisé en tant que céramique dentaire. Ses avantages ? Sa haute résistance mécanique, son usinabilité, sa biocompatibilité due à son absence de métal, et sa translucidité. Ce matériau se distingue également par son esthétique : l'absence de métal permet à nos prothésistes d'obtenir une couronne, fabriquée en France, d'une couleur similaire à une dent naturelle. Actuellement, cette prothèse dentaire est proposée dans nos centres dentaires, dans le cadre de l'offre de 100 % Santé. Demandez conseil à votre chirurgien-dentiste !

En savoir + : www.umfmb.fr

UNION DES MUTUELLES DE FRANCE MONT-BLANC

Découvrez Libre, la nouvelle marque exclusive d'Écouter Voir

Les magasins mutualistes Écouter Voir font de votre audition une priorité, en lançant la marque d'appareils auditifs Libre. Disponible dans tous les centres Écouter Voir gérés par l'Union des Mutuelles de France Mont-Blanc, cette nouvelle marque réaffirme nos engagements mutualistes : l'accès à la santé auditive pour tous est une priorité.

Libre, c'est la liberté de pouvoir entendre quel que soit l'environnement sonore, grâce à des prothèses auditives innovantes, performantes, accessibles et confortables. Mais Libre, c'est bien plus qu'une aide auditive !

Mieux vivre sa perte d'audition

Marque exclusive de l'enseigne mutualiste Écouter Voir, Libre propose des aides auditives uniques et innovantes, à prix justes, pour un confort auditif et social retrouvé. C'est avec la volonté de vous aider à retrouver votre autonomie en toutes circonstances que quatre gammes de solutions auditives ont été développées pour s'adapter parfaitement à vos besoins : gammes Confort (classe I éligible au panier 100 % Santé), Excellence, Prestige et Élite (classe II). En plus de mieux entendre selon l'environnement, elles offrent un accès à de nombreuses fonctionnalités qui optimiseront votre qualité de vie.

Des aides auditives de haute technologie qui vous rendent plus libre

Fruits des dernières recherches en matière de solutions auditives, Libre se démarque en apportant des fonctionnalités innovantes. La technologie Livio 2400, développée par les laboratoires Starkey et intégrée dans l'aide auditive Libre 2400, a été récompensée plusieurs fois lors d'événements internationaux dédiés à l'innovation technologique. Elle permet non seulement de réduire les bruits parasites, mais de s'ajuster automatiquement et instantanément à l'environnement grâce à l'intelligence artificielle. Le Bluetooth vous permet de vous connecter au monde qui vous entoure, en recevant vos appels ou en écoutant la musique directement dans vos aides auditives, pour toujours plus de liberté.

Cette prothèse auditive est un vrai facilitateur de vie qui, en outre, protège votre santé : elle mesure votre activité physique et cérébrale et



est conçue pour alerter les proches désignés en cas de chute, grâce au détecteur de chute. Mais ce n'est pas tout ! Elle vous permet de voyager librement grâce à son traducteur en 27 langues et vous aide dans l'organisation du quotidien, en vous rappelant, par exemple, des rendez-vous ou la prise de vos médicaments. Enfin, toutes nos prothèses auditives Libre sont garanties quatre ans et peuvent s'accompagner d'accessoires qui maximiseront votre écoute.

Retrouvez la marque Libre dans nos centres audition Écouter Voir : www.umfmb.fr

La proximité d'un réseau de soins pour les adhérents !

RÉSEAU DE SOINS : HAUTE-SAVOIE - AIN - RHÔNE

RÉSEAU OPTIQUE : ÉCOUTER VOIR OPTICIENS MUTUALISTES

Annecy : 1, avenue de Chambéry	04 50 33 08 00
Annemasse : 51, avenue de la Gare	04 50 38 51 45
Cluses : 2, avenue des Lacs, la Sardagne	04 50 98 44 28
Meythet : 21, route de Frangy - Immeuble Le Rabelais	04 50 22 37 11
Rumilly : 28, avenue Gantin	04 50 64 57 21
Sallanches : 95, rue du Mont Joly	04 50 58 00 15
Thonon-les-Bains : place Jules Mercier - Le Concorde	04 50 71 76 31
Ferney-Voltaire : ZA Poterie - 122, chemin de la Poterie	04 50 99 49 30

CENTRES DE SANTÉ

OPHTHALMOLOGIE

Meythet : 21, route de Frangy - Immeuble Le Rabelais	04 50 22 37 13
---	----------------

ORTHODONTIE

Annecy : 3, route du Périmètre	04 50 27 56 45
Annemasse : 2, rue Alfred Bastin	04 50 93 04 87
Meythet : 21, route de Frangy - Immeuble Le Rabelais	04 50 22 75 24
Rumilly : 13, place de la Manufacture	04 50 64 53 22

IMPLANTOLOGIE

Annemasse : 2, rue Alfred Bastin	04 50 93 04 87
Meythet : 21, route de Frangy - Immeuble Le Rabelais	04 50 22 37 13
Thonon-les-Bains : 8, avenue du Général de Gaulle	04 50 26 64 40

DENTAIRE

Annecy : 5-7, rue de la Gare	04 50 45 20 47
Annecy-le-Vieux : 18, chemin des Cloches	04 50 23 90 80
Annemasse : 2, rue Alfred Bastin	04 50 93 04 87
Faverges : 45, rue Victor Hugo	04 50 05 23 68
Meythet : 21, route de Frangy - Immeuble Le Rabelais	04 50 22 37 13
Rumilly : 13, place de la Manufacture	04 50 64 53 22
Sallanches : 95, rue du Mont Joly	04 50 47 93 94
Thonon-les-Bains : Le Don Bosco - 8, av. du Général de Gaulle	04 50 26 64 40
Lyon 6^e : 80, rue d'Inkermann	04 72 35 02 13

ÉCOUTER VOIR AUDITION MUTUALISTE

Annecy : 1, avenue de Chambéry	04 50 33 08 09
Annemasse : 51, avenue de la Gare	04 50 38 99 00
Meythet : 21, route de Frangy - Immeuble Le Rabelais	04 50 22 71 62
Rumilly : 13, place de la Manufacture	04 50 64 52 23
Sallanches : 31, rue du Mont-Joly	04 50 58 44 60
Thonon-les-Bains : 3, rue de l'Hôtel Dieu	04 50 26 76 11

CENTRES DE SOINS INFIRMIERS

Bons-en-Chablais : 134, avenue du Jura - Immeuble Altéo	04 50 36 16 68
--	----------------

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

Meythet : 21, route de Frangy - Immeuble Le Rabelais	04 50 22 94 79
Douvaine : 1, rue du Champ de Place	04 50 94 00 43

RÉSEAU DE SOINS : LOIRE

CENTRES OPTIQUES

Feurs : 2, rue Philibert Mottin	04 77 26 30 78
Montbrison : 36, boulevard Lachèze	04 77 58 56 86
Rive de Gier : 35, rue Jules Guesde	04 77 93 42 12
Roanne : 14, rue Roger Salengro	04 77 72 97 66
Saint-Étienne : 1, place Waldeck Rousseau	04 77 41 11 70
Saint-Romain-Le-Puy : 6, place de l'Hôtel de Ville	04 77 96 23 01

CENTRES DENTAIRES

Boën : 44, rue de la Chaux	04 77 97 37 37
Mably : rue Beaumarchais	04 77 70 46 46
Roanne : 14, rue Roger Salengro	04 77 72 43 77
Saint-Étienne : 70, rue des Acières	04 77 93 53 50
Savignieux : 12, bis rue de Lyon	04 77 58 73 03

CENTRE D'AUDIOPROTHÈSE

Roanne : 14, rue Roger Salengro	04 77 72 01 31
--	----------------

RÉSEAU DE SOINS : DRÔME - ARDÈCHE

CENTRES OPTIQUES

Annonay : 15, place des Cordeliers	04 75 33 01 00
Aubenas : 18, boulevard Pasteur	04 75 35 09 10
Le Teil : 29, rue République	04 75 49 09 35
Romans-sur-Isère : 57, place Jean Jaurès	04 75 05 30 25
Tournon-sur-Rhône : 18, avenue Maréchal Foch	04 75 07 17 13
Valence : 30, avenue Victor Hugo	04 75 41 28 98

CENTRES DENTAIRES

Pierrelatte : 6, avenue de la Gare	04 75 01 61 80
Tournon-sur-Rhône : 18, avenue Maréchal Foch	04 75 06 19 05

CENTRES DE SOINS INFIRMIERS

Cheyliard : 30, rue de la République	04 75 64 30 11
Le Teil : 29, rue République	04 75 00 19 10
Tournon-sur-Rhône : 18, avenue Maréchal Foch	04 75 06 19 05

CENTRES DE SANTÉ

Romans-sur-Isère : 3, rue du Puy	04 75 02 26 82
Romans-sur-Isère : avenue du Maquis	04 75 70 29 59

Le VRAC par et pour les habitants des quartiers populaires



Pour lutter contre les inégalités en matière de consommation, le bailleur social Est-Métropole-Habitat (organisme HLM pour les territoires de l'est de la métropole lyonnaise) et la fondation Abbé-Pierre ont lancé en 2013 l'association VRAC (Vers un réseau d'achats en commun).

C'est une véritable œuvre collaborative que l'association VRAC. Dans dix villes au total, les bailleurs, centres sociaux, MJC, écoles et collèges, collectivités locales et associations se sont réunis pour faire vivre le projet. L'idée ? Lutter contre la précarité alimentaire grâce à des commandes groupées.

Un projet solidaire

Pour Boris Tavernier, chargé du projet, l'objectif de VRAC est de « lutter contre les inégalités en matière de consommation. Quand on habite un quartier populaire, on n'a pas forcément beaucoup d'argent et notre consommation s'oriente vers les produits les moins chers. On n'a pas le choix ! On choisit des produits par défaut. Avec VRAC, nous voulons rendre accessible des produits bio et locaux au plus grand nombre et à des prix abordables. »

Les précommandes de produits alimentaires et de produits d'hygiène et d'entretien se font donc tous les mois auprès des habitants.

Maintenir le lien

Maîtriser les coûts ne s'improvise pas. Le chargé du projet VRAC et les bénévoles travaillent en direct avec les producteurs, sans aucun intermédiaire. « Cela nous permet de maintenir le lien avec les producteurs et les fournisseurs, et de renforcer le lien ville-campagne. » Environ deux semaines après la commande vient le temps de la distribution. L'association installe des épiceries éphémères au cœur des quartiers populaires dans lesquelles les habitants viennent chercher leur commande. Ces distributions sont aussi l'occasion de rencontres et de moments conviviaux entre voisins.

De quoi lutter contre l'isolement en favorisant les circuits courts et le "bien consommer".



Dans dix villes de France, l'association VRAC intervient dans les quartiers populaires pour lutter contre la précarité alimentaire en proposant des produits locaux et de qualité.



En savoir +

www.vrac-asso.org

Dans la Somme, la Ligue se bat contre le cancer

Partenaire de la section Nord de Mutuale, le comité samarien de la Ligue contre le cancer répond au quotidien aux besoins des personnes touchées par cette maladie et rappelle que dans les Hauts-de-France, le cancer est la première cause de mortalité.

La Ligue contre le cancer lutte contre cette maladie à travers des actions qui visent à prendre en charge les patients en améliorant leurs conditions de vie, mais aussi à soutenir la recherche. Dans le département de la Somme, ce sont cinquante bénévoles qui se mobilisent au quotidien pour soutenir les malades.

Une mobilisation auprès des malades

Comme dans les 102 autres comités départementaux, le comité de la Somme est engagé dans une démarche volontariste et d'actions, sur le terrain, pour lutter contre le cancer et aider les patients atteints. « Dans la Somme, nous nous occupons d'une centaine de malades, de manière différente et à chaque fois adaptée à leurs besoins. Cela peut être un accompagnement des malades en difficultés que l'on soutient à travers notre commission sociale, des ateliers que l'on met en place, un accompagnement en matière de nutrition ou de sport... Notre objectif est de permettre aux patients de s'évader un peu de la maladie », nous précise Marc Ouzoulias, trésorier du comité de la Somme.

Un rôle social primordial

Le travail de la Ligue va au-delà de la prise en charge et du bien-être des personnes atteintes de cancer. « Nous faisons un travail politique, à l'échelle nationale, pour une meilleure prise en

compte des malades du cancer. Nous avons été très influents – et le sommes encore ! – sur la loi du droit à l'oubli, et ce qui nous préoccupe ces derniers mois, c'est le report de soins dû au Covid-19. Il y a je ne sais combien de milliers de personnes qui n'ont pas pu être diagnostiquées, soignées ou opérées à temps, c'est un scandale ! ».



En savoir +

www.ligue-cancer.net



Recherche et prévention : deux axes majeurs

Premier financeur privé de la recherche contre le cancer en France, ce sont près de 40 millions d'euros qui sont investis chaque année pour vaincre le cancer. « La recherche est la clé d'une meilleure compréhension du cancer. Mais en amont, nous sommes aussi là pour faire de la prévention. Nous travaillons avec des collectivités locales pour éliminer l'alcool et le tabac de certains lieux, par exemple, et nous intervenons dans les écoles. Nous promovons dans toutes nos actions le dépistage car plus un cancer est soigné tôt, plus il y a de chances d'en guérir », conclut Marc Ouzoulias.

Après l'opération Octobre Rose, la section Nord de Mutuale a fait un don de plus de 500 € au comité de la Somme de la Ligue contre le cancer, grâce à la générosité de ses adhérents. De g. à d. : Matthieu Douillot, responsable de la section Nord de Mutuale, Marc Ouzoulias, trésorier du comité de la Somme, Josette Mouly, présidente du comité de la Somme, Claude Dimoff, président de la section Picardie de Mutuale, Élodie Corroyer, conseillère mutualiste dans l'agence Mutuale d'Amiens et Julien Nolière, directeur général de Mutuale.

Le cannabis thérapeutique en expérimentation

Jusqu'ici utilisé pour ses effets psychotropes, le cannabis peut aussi être utilisé pour soulager des patients pour lesquels les médicaments usuels ne fonctionnent plus. Alors qu'une trentaine de pays autorise déjà le cannabis thérapeutique, la France vient de publier un décret autorisant son expérimentation. À quoi sert ce cannabis médical et pour quels patients est-il indiqué ?

Un décret paru au Journal officiel en octobre 2020, jette les bases de l'expérimentation française du cannabis thérapeutique. Durant deux ans, 3 000 patients vont bénéficier de ce traitement, sous le contrôle de l'Agence nationale de sécurité des médicaments et des produits de santé (Ansm).

Une drogue qui intègre la pharmacopée française

C'est le 26 mars 2021 que cette phase de test a été lancée, au CHU de Clermont-Ferrand. Pour le ministre de la Santé, « notre pays à compter d'aujourd'hui, commence à reconnaître dans le cadre d'un protocole thérapeutique le cannabis comme

étant un membre à part entière de la pharmacopée française ». Loin du joint, pour les patients atteints de pathologies lourdes, c'est non seulement une source d'apaisement, et une source d'espoir.

Des indications thérapeutiques précises

L'usage du cannabis thérapeutique ne peut se faire que sur ordonnance médicale, pour soulager cinq indications : les douleurs neuropathiques réfractaires, certaines formes d'épilepsie pharmacorésistantes, certains symptômes rebelles liés au cancer ou au traitement anticancéreux, les situations de fin de vie et les pathologies du système nerveux central, dont la sclérose en plaques.



Le cannabis, longtemps synonyme de joint et de "fumette", fait désormais partie de la thérapeutique française, soulageant les personnes que les médicaments ne soulagent plus.

De nombreux bienfaits

La principale indication d'utilisation du cannabis médical concerne la douleur chronique réfractaire, c'est-à-dire qui ne peut être soulagée par des traitements habituels. En effet, le THC et le CBD utilisés pour l'expérimentation, sous forme d'inhalations, d'huile, ou de capsules, ont des propriétés antalgiques et relaxantes. En France, on estime que 20 millions de personnes vivent avec une douleur chronique, faisant de cette problématique un enjeu médical et sociétal.

Quand perdre l'audition modifie le cerveau

Il ne s'agit pas seulement de bien entendre, il faut aussi avoir la possibilité de bien écouter. Si le système auditif est important, le principal outil pour une bonne audition, c'est le cerveau. Or, quand l'audition baisse, le cerveau en pâtit.

Selon la DRESS, près de 7 millions de Français ont des problèmes d'audition. On le sait, la perte d'audition a des conséquences sanitaires et sociales graves. Mais ce qu'on sait moins, c'est qu'elle a également des conséquences sur le fonctionnement de notre cerveau.

Oreille et cerveau : une étroite corrélation

Il ne s'agit pas d'entendre des mots. Il faut aussi les analyser et les comprendre. Le cerveau prend ainsi rapidement le relai de l'oreille. Outre l'aire auditive, le cerveau stimule d'autres aires cérébrales. En bref, dès que l'on nous parle, dès que l'on entend un son, tout le cerveau se met en branle pour comprendre. Or, lorsqu'on peine à entendre, le cerveau fait plus d'effort et sollicite des ressources mentales supplémentaires qui le fatiguent.

Un risque de démence accru

En compensant la perte d'audition, le cerveau dépense beaucoup d'énergie, affectant les ressources cognitives. En 2014, les chercheurs de la John Hopkins School of Medicine ont montré qu'une légère perte d'audition de 25 décibels entraîne un vieillissement prématuré des capacités

cognitives de sept ans. Dans leur rapport, ils parlent d'un risque de démence accru.

La nécessaire prévention

En France, on estime qu'un malentendant sur quatre est appareillé. Pourtant, prise en charge précocement, la perte d'audition ralentit et les capacités cérébrales sont préservées. Il est donc essentiel de procéder à un dépistage, et si nécessaire, un appareillage, précoces.



Il existe d'étroites connexions entre nos oreilles et notre cerveau. Si l'on perd l'usage des unes, l'autre répond en se réadaptant... jusqu'à dépenser trop d'énergie.

STOP AU SOUS-ÉQUIPEMENT !

S'il est un domaine où le renoncement aux soins est légion, c'est bien l'audition. En cause : le prix des prothèses, exorbitant pour 58 %* des personnes malentendantes. Depuis le 1^{er} janvier 2021, le déploiement du 100 % Santé permet aux professionnels de l'audition de proposer des aides auditives de classe I sans reste-à-charge pour les patients disposant des garanties d'un contrat responsable. * Chiffres UFC-Que Choisir.

La Sécurité sociale de l'alimentation : la fin de la faim est-elle proche ?



« *Que ton aliment soit ton médicament* », disait Hippocrate. De tout temps, l'alimentation et la santé ont toujours été corrélées. Face à la précarité alimentaire, mais aussi face aux maladies dues à la "malbouffe", certains réfléchissent à la mise en place d'une Sécurité sociale de l'alimentation.

Pour les ingénieurs d'ISF-AgriSTA et les militants du réseau Civam, qui ont jeté les bases de la Sécurité sociale de l'alimentation, ce système universel révolutionnerait nos modes d'alimentation mais également de production. Loin de l'assistanat, ce serait en réalité une nouvelle manière, vertueuse, démocratique et solidaire, de faire société, du producteur jusqu'au consommateur, tout en préservant la santé des Français et l'environnement.

Une problématique de santé publique

La nutrition est un déterminant majeur de la santé et la précarité un obstacle majeur au suivi des recommandations diététiques. Difficile de manger cinq fruits et légumes frais par jour quand le budget ne suit pas. La cuisine des précaires est donc moins diversifiée, mais tient au corps, avec des produits plus riches en sucres et en graisses. Pour le professeur Hélène Bihan, endocrinologue, « *la précarité apparaît comme un facteur de risques de diabète* ». Outre le diabète, les risques se portent du côté cardiovasculaire et de l'obésité, alors que ces maladies nécessitent justement une adaptation du régime alimentaire.

Une précarité alimentaire grandissante

L'alimentation a toujours été un marqueur social fort. Aujourd'hui, 2,1 millions de personnes bénéficient de l'aide alimentaire, dont la moitié depuis moins d'un an.

Extinction Rebellion, dans son rapport Précarité et accès à l'alimentation (2021), rappelle que les pauvres ont un accès limité à la nourriture. Pour la directrice de recherches à l'INRA Nicole Darmon, « *les personnes soumises à de fortes contraintes budgétaires cumulent de nombreuses difficultés. Pour elles, la notion de santé à long terme est abstraite, reléguant souvent l'alimentation au second plan.* »

L'agronome Mathieu Dalmais, à l'origine des réflexions sur la Sécurité sociale de l'alimentation ajoute : « *Il faut s'émanciper de l'aide alimentaire et respecter le droit pour tous à l'alimentation. Oui, ça coûte cher de bien manger, mais ce que nous revendiquons, c'est que tout le monde ait accès à une alimentation choisie, grâce aux 150 € par mois et par personne crédités sur la carte Vitale. C'est aussi l'idée de décider, collectivement, de comment sont produits nos aliments.* »

Renouer avec le progrès social

Assurer le droit à l'alimentation ne peut donc se faire sans repenser totalement le système d'approvisionnement, de distribution et de consommation des aliments. En bref, il faut remettre de la justice et de la démocratie dans notre système alimentaire. Pour Mathieu Dalmais, « *c'est l'objectif du projet : créer du droit à partir d'un système universel, sur le modèle de la Sécurité sociale. C'est aussi une bonne manière de défendre ce bien commun attaqué de toute part* ». La proposition des chercheurs : sanctuariser un budget dédié à l'achat de produits alimentaires conventionnés. Ce sont des Caisses de Sécurité sociale de l'alimentation, réparties dans toute la France, qui seront chargées de conventionner les producteurs, de leur assurer une juste rémunération et de s'assurer qu'ils respectent l'environnement.

Mais comment concrétiser cet ambitieux projet ? Grâce à la mise en place de cotisations sociales sur le modèle de notre Sécurité sociale actuelle, ce qui réinjecterait de la démocratie là où la logique de marché prévaut actuellement.

Et Mathieu Dalmais de conclure : « *Loin d'être une idée utopiste, la Sécurité sociale de l'alimentation permettrait, si elle était mise en place, de sortir de notre système agro-industriel clivant tout en protégeant chaque maillon de la chaîne de production et en assurant à tous une alimentation qualitative et quantitative.* »



En savoir +
www.securite-sociale-alimentation.org

Existe-t-il vraiment des super-aliments ?



Aliments antioxydants, détoxifiants, énergisants, amincissants... Ces promesses nutritives s'appuient-elles sur des études solides ? Quels sont ces super-aliments ? A contrario, quels sont ceux à éviter ?

À en croire les magazines, certains aliments seraient des super-aliments, entendez par là des aliments d'une valeur nutritionnelle exceptionnelle. Ils contiendraient en quantité des nutriments, des antioxydants, des enzymes, des minéraux, des acides aminés, des protéines.

Une liste à la Prévert

Quels sont ces aliments ? À part le chou, que l'on retrouve partout, mais pas toujours avec les mêmes variétés, les listes varient.

On trouve au top 10 chou kale, baie de Goji, grenade, myrtille, cassis, algues, ginseng, soja, gelée royale. Certains placent aussi en tête graines de sésame, noix de pécan, chou chinois, cresson, bette, épinard. D'autres nous font voyager, nous exhortant à consommer l'açaï (fruit de palmier d'Amazonie), pour ses vertus anti-veillesantes, le camu-camu (sorte de prune qui pousse au Pérou et au Brésil), parce qu'elle serait à la fois riche en vitamine C et amaigrissante, le noni (fruit de Polynésie) qui préviendrait, au même titre que le fruit de baobab, rien moins que le cancer. D'autres listes sont plus proches de nos terroirs avec ail, persil, aubergine et poivron... pour une belle ratatouille !

De quoi laisser circonspect, même s'il est fort tentant de croire à ces aliments magiques. On peut d'abord s'interroger sur la façon dont il faut consommer ces "super-aliments". Faut-il jeter son dévolu sur celui qui cible ma problématique du moment : maigrir, cesser de vieillir, ne pas mourir ?

Ou faut-il tout combiner ? Et où donc trouver du cordyceps, du ginkgo biloba, de la chlorella, de la racine de maca ?

Les risques d'un régime mono-produit

« Le super-aliment est un concept marketing très dangereux, avertit Dr Anthony Fardet, chercheur

en alimentation préventive et durable, *parce qu'il laisse penser que les autres aliments ne le sont pas et qu'il peut engendrer la surproduction d'un aliment avec des risques environnementaux.* »

Or, les discours nutritifs prônent une alimentation variée. Car à part le lait maternel, il n'existe aucun aliment qui réponde à l'ensemble de nos besoins. Ne consommer qu'un seul aliment peut provo-



VRAI/FAUX ?

LA VALEUR NUTRITIVE DES ALIMENTS A-T-ELLE BAISSÉ DEPUIS 60 ANS ?

Un reportage diffusé il y a quelques années, et largement repris aujourd'hui encore, avançait que les fruits et légumes auraient perdu jusqu'à 75 % de leur valeur nutritive et que 100 pommes d'aujourd'hui seraient nécessaires pour retrouver le taux de vitamine C d'une pomme des années cinquante. Une perte qui serait imputable à la recherche de variété offrant de meilleurs rendements, résistant mieux aux intempéries et aux insectes. Mais ces chiffres sont jugés discutables, notamment faute de données comparables à 50 ans d'intervalle. Par ailleurs, la teneur en vitamines dépend de nombreux facteurs : le mode de culture, certes, mais aussi la date de la récolte, la variété, la durée de transport, la durée de conservation. Pour s'y retrouver, mieux vaut donc en effet éviter l'agriculture intensive, préférer des productions et variétés locales. Il faut acheter des produits de saison, dont la croissance n'aura ainsi pas été stimulée artificiellement. Consommer les produits à leur maturité : une tomate mûre contiendrait 20 mg de vitamine C, contre 14 mg lors de la première semaine.

quer des troubles alimentaires, des carences ou au contraire des surdoses, les plus courantes étant les surdoses en vitamine C consommée sous forme de complément alimentaire.

Cela pose d'ailleurs la question de la façon dont on devrait consommer ces "super-aliments". La plupart de ces aliments exotiques, de ces racines et plantes sont vendus sous forme de poudres, de gélules, d'infusions, donc sans réelles matrices alimentaires.

Les nutriments, garants de la qualité d'un aliment ?

« Un aliment est composé de nutriments qui interagissent. Mais c'est la matrice – la structure de l'aliment – qui ordonne. Les nutriments obéissent. » Pour profiter des bienfaits d'un aliment, la composition en nutriments n'est pas suffisante : il faut que sa matrice ne soit pas trop altérée.

Se focaliser sur les seuls nutriments est une approche réductionniste selon le chercheur, qui prône au contraire une approche globale de l'aliment. « Si je broie une amande, je conserve sa composition mais sa matrice est modifiée. Or la dégradation de l'effet "matrice" a un impact sur la santé. »

Des études épidémiologiques menées depuis le début des années 2010 ont comparé les gros consommateurs de produits ultra-transformés et les consommateurs occasionnels. Elles montrent un risque accru de maladies chroniques (hypertension, obésité, diabète de type 2, cancers, maladies cardiovasculaires, "foie gras" humain, dépression, mortalité précoce...) et jusqu'à l'altération de l'ADN. Alors bien sûr, nous transformons les aliments dès lors qu'on les cuisine.

Pour Anthony Fardet, la question est donc : quel est le degré de transformation acceptable pour la santé humaine ?

Gare aux "faux aliments"

Les marqueurs d'ultra-transformation des aliments se répartissent en quatre catégories :

- ▶ les arômes (même naturels) ;
- ▶ les additifs « cosmétiques » (d'origine naturelle ou synthétique) qui modifient soit le goût, soit la couleur, soit la texture ;
- ▶ les glucides, protéines, lipides et fibres ultra-transformés, issus du "cracking" alimentaire d'aliments bruts (extraction, purification, modifications enzymatiques...) comme les sirops de glucose, les isolats de fibres/protéines ou les graisses raffinées-hydrogénées ;
- ▶ Des traitements technologiques très drastiques pour la matrice alimentaire, comme la cuisson-extrusion ou le soufflage, par exemple, une galette de riz blanc soufflé.

Ces transformations, a fortiori quand elles sont combinées, aboutissent à des produits qui n'ont plus qu'une faible valeur nutritive et dont la matrice est complètement artificialisée.

Ces calories "vides" hyper-attractives nous poussent à consommer plus que de raison. « D'une part parce que ces aliments demandent généralement moins de mastication, donc moins de satiété, et d'autre part parce que l'ajout d'agents

cosmétiques pousse à consommer davantage (jusqu'à au moins 20 % de calories en plus). Les gras et le sucre sont addictifs. » Le plaisir l'emporte sur la satiété.

Ces aliments "pas super du tout" sont, qui plus est, bon marché (ils coûtent aux États-Unis 64 % moins cher que des produits frais et bruts). Résultats : ces aliments sont aussi des marqueurs d'inégalités sociales qui sont associées aux maladies chroniques partout où ils se substituent à l'alimentation traditionnelle.

Un super-aliment est aussi brut que possible

Pour profiter pleinement des aliments, il faut les consommer frais et de préférence lorsqu'ils ont été cultivés sans produits phytosanitaires. C'est la règle des trois 3V-BLS : Vrai (non ultra-transformé : 1-2 produits maximum par jour), Végétal, Varié (si possible bio, local et/ou de saison). Il faudrait privilégier le végétal à l'animal dans la proportion d'environ 85 % de calories végétales, 15 % de calories animales (soit environ 3 portions par jour maximum). Il faut préférer des aliments cultivés localement et sagement.

UNE ALIMENTATION SAINÉ POUR TOUS LES ACTIONS DE PRÉVENTION DES MUTUELLES



« Un jour il faut bannir les sucres, un autre jour les graisses, la viande, on nous promet des super-aliments » resitue Camille Bernard, responsable du service Promotion de la Santé et Action Sociale d'Entis : « C'est compliqué de s'y retrouver. Nous essayons donc de guider nos adhérents sur les grands principes ». Le Service Prévention travaille depuis des années sur la nutrition. Il propose des ateliers avec des diététiciens. Des outils pédagogiques ont été conçus pour que les enfants retrouvent les fruits et légumes, leurs saisonnalités. En 2019, il organisait ainsi une Rencontre Santé Mutualiste sur la malbouffe qui a réuni 350 personnes autour de diététiciens, médecins et chercheurs. Pour le stand d'Alternative Mutualiste à la fête de l'Huma, une exposition a été créée. « Nous soutenons aussi, via les fonds de dotation, des projets menés par des associations locales, comme les Petites Cantines qui conjuguent alimentation saine et lien social avec des repas cuisinés collectivement dans les quartiers, ou encore l'association Vrac. On associe de plus en plus la problématique avec l'environnement ! »

Côté menu, on veille à la variété des produits, en n'oubliant pas de faire une place au cru. Côté cuisine, pour ne pas perdre les minéraux qui partent dans l'eau de cuisson quand on fait bouillir, on préfère des cuissons à la vapeur et des cuissons douces. Et à table, on prend son temps : il faut mastiquer au moins 20 minutes pour stimuler la satiété et éviter ainsi de se jeter plus tard sur des calories vides !



POUR ALLER + LOIN...
Halte aux aliments ultra-transformés ! Mangeons vrai
Anthony Fardet
Éditions Thierry Souccar

Et si les conseils nutritionnels avaient tout faux ? Une fois ce sont les graisses qu'il faut éviter. Une autre fois les sucres... Pendant ce temps, obésité, diabète et cancers progressent.

L'élevage industriel produit aussi des pandémies



Sur 75 % des terres agricoles de la planète, des animaux par milliards. Aujourd'hui, aux quatre coins du globe, l'élevage intensif est la règle. Or, la manière dont nous élevons les animaux que nous mangeons a non seulement des conséquences sur l'environnement, mais aussi sur notre santé. Quand les pandémies se multiplient, n'est-il pas temps de revoir la copie ?

Quiconque s'intéresse aux virus le sait : la plupart sont des zoonoses, c'est-à-dire qu'ils se transmettent de l'animal à l'homme. Le Covid-19, la variole, la tuberculose, la grippe espagnole, le Sida, le virus Ebola, la maladie de Lyme... Ces agents pathogènes qui viennent des animaux ont été transmis à l'homme, à cause des activités humaines.

Un péril pandémique dû aux humains

Depuis le Néolithique et la domestication des animaux, l'animal et l'homme partagent des milliers d'agents pathogènes. Aujourd'hui, les chercheurs de la Plateforme intergouvernementale scientifique

et politique sur la biodiversité et des services écosymétriques (IPBES) estiment que 1,7 million de virus inconnus menacent l'humanité.

En cause, les activités humaines qui détruisent la biodiversité. Les animaux destinés à notre alimentation n'ont jamais été aussi nombreux : en 2019, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) recensait 25,9 milliards de poulets, 2,6 milliards de canards, 1,5 milliard de bovins et 850 millions de porcs.

Pour alimenter ce "troupeau" enfermé, du maïs, du soja et de l'huile de palme, en grande majorité, venant majoritairement d'espaces déforestés pour l'occasion. « Cette pression sur les écosystèmes vient du système capitaliste qui ne cesse

d'exploiter les ressources naturelles. Plus on détruit la biodiversité à cause de l'élevage industriel, plus il est probable que les animaux sauvages entrent en contact avec des humains. Si l'on rajoute à cela l'explosion du transport d'animaux, de marchandises et d'humains... En réalité, les pandémies sont des maladies de la mondialisation » précise Marie-Monique Robin, autrice de *La Fabrique des pandémies* (La Découverte, 2021).

Une catastrophe sanitaire

Dans les élevages du monde entier, toujours la même observation : les épidémies se multiplient. Pour l'ONG CIWF, « les élevages intensifs sont des lieux de multiplication de bactéries, de virus et de maladies qui menacent la santé humaine ».

En effet, la trop grande taille des élevages, la promiscuité des animaux et leur standardisation affaiblissent leur système immunitaire et augmentent ainsi le risque que les virus animaux mutent et se propagent parmi les humains. Même constat du côté de l'écologue de la santé Serge Morand, interrogé dans *l'Humanité* : « Depuis les années 1960, on voit très clairement une augmentation de toutes les épidémies animales et humaines. Elles se globalisent. » Ces élevages représentent une réelle cocotte-minute, une poudrière.

D'autant que l'affaiblissement du système immunitaire des animaux que nous consommons, jugulé par l'usage massif d'antimicrobiens et d'antibiotiques, affecte notre propre système immunitaire. Un rapport de l'OCDE indique que, sans action pour stopper la résistance antimicrobienne, 2,4 millions de personnes pourraient succomber à des infections entre 2015 et 2050.

Vers une écologie de la santé

Pour Serge Morand, « nous sommes au début d'une épidémie de pandémies ». D'où l'urgence de repenser le modèle d'élevage, notre consommation, mais également notre manière de voir les animaux. Marie-Monique Robin ajoute : « nous devons développer une vision holistique et aller vers une science des solutions. Il faut réviser le système économique à l'œuvre, qui exploite les richesses et met les pauvres en première ligne. »

Le 15 janvier dernier, dans une tribune, quatorze scientifiques expriment leur inquiétude et affirment que « prévenir une prochaine épidémie implique inévitablement de repenser l'action publique en élaborant un plan de sortie de l'élevage intensif ». Pour ce faire, ils proposent de suspendre les constructions d'élevages intensifs, mais également de réduire notre consommation de produits carnés pour aller vers une végétalisation de nos repas. Enfin, ils réclament des mesures d'accompagnement pour « les personnes qui dépendent de l'élevage intensif vers des productions alternatives [...] en redirigeant les aides pour enfin soutenir des systèmes moins intensifs ».

 En savoir +
www.ciwf.fr

LES VISIONS SACRIFIÉES SUR L'AUTEL DU COVID



Cela avait fait grand bruit en novembre dernier : le Danemark, premier exportateur mondial de fourrure de vison, avait abattu 15 millions, suite à la découverte d'une mutation du coronavirus. Dans le millier de fermes à visons, cette mutation se développait, pour atteindre les hommes. Ces animaux, élevés de manière industrielle et torturés pour leur fourrure, ont été enterrés dans deux zones militaires et représentent 15 000 tonnes

de carcasses... que le Danemark va déterrer car elles sont en train de polluer les sols et les nappes phréatiques. En France, ce sont un millier de visons porteurs du virus d'Eure-et-Loir qui ont été abattus au mois de novembre.

Acné et soleil: juste une illusion estivale

Les beaux jours arrivés, tu vois tes boutons peu à peu disparaître, grâce au soleil qui brille dehors. Pourtant, ce n'est qu'un leurre ! Voici quelques conseils pour préserver ta peau d'ado du soleil.

Non seulement le soleil n'est pas le meilleur ami de ton acné, mais il a même tendance à l'aggraver, d'autant plus si tu suis un traitement médicamenteux. Sans protection, le risque est de fragiliser pour longtemps ta peau.

Le soleil, un faux-ami

En apparence, le soleil fait des miracles en améliorant l'aspect de ta peau et en diminuant tes boutons d'acné. Le teint plus hâlé et homogène laisse penser que ton acné s'est améliorée, mais cela ne durera que le temps d'un été... Car en réalité, l'exposition aux UV du soleil produit un dessèchement et un épaississement de la peau qui va boucher tes pores.

À la rentrée, le résultat sera un rebond de ton acné. Chez certains, il peut même l'aggraver en induisant une poussée immédiate de boutons. D'où l'importance de se protéger la peau de ces UV néfastes avec une casquette ou un chapeau, une bonne crème solaire, et de bien l'hydrater avec une crème de soin adaptée.

Attention aux traitements de l'acné

Si tu prends un traitement médicamenteux pour traiter toute l'année ton acné, attention ! Les médicaments contenant des cyclines, de l'isotrétinoïne, du peroxyde de benzoyle sont photosensibilisants, c'est-à-dire qu'ils provoquent sur la peau des



dommages irréversibles à la suite d'une exposition au soleil : quelques minutes suffisent à provoquer des brûlures de la peau de type "gros coups de

soleil". Ces traitements nécessitent obligatoirement de fuir le soleil et de se protéger avec un indice +50, de préférence sans huile.

MAIS AU FAIT, L'ACNÉ, C'EST QUOI ?

L'acné, c'est une maladie de la peau très fréquente, puisqu'elle touche environ 6 millions de personnes en France, en majorité des adolescents mais pas seulement. Elle peut également toucher les bébés et les adultes. C'est une maladie inflammatoire, c'est-à-dire que les follicules pilo-sébacés, constitués pour chacun d'un poil et d'une glande sébacée, produisent trop de sébum. En temps normal, le sébum permet de protéger la peau, de l'hydrater et de la maintenir souple. Mais produit en excès, le sébum donne un aspect luisant à la peau et favorise l'apparition de comédons – les fameux points noirs – et de boutons, à cause du *Propionibacterium acnes*. Ce micro-organisme entraîne une infection et une inflammation du comédon, donnant naissance au bouton. La plupart du temps, l'acné touche le visage, mais elle peut aussi toucher le dos, le cou et la poitrine.

La fabrique des pandémies Préserver la biodiversité, un impératif pour la santé planétaire

Marie-Monique Robin

Éditions La Découverte / 2021 / 20€

De la variole à la Covid-19 en passant par le Sida ou Ebola, les virus qui nous menacent viennent en grande majorité des animaux. La journaliste Marie-Monique Robin, à qui l'on doit également le livre et le documentaire *Le Monde selon Monsanto*, se penche sur les causes de ces pandémies. En mobilisant le savoir de soixante chercheurs, elle dresse un constat sans appel de l'Anthropocène, cette ère où l'humain détruit les écosystèmes et la biodiversité.



Histoire des mouvements sociaux en France, de 1814 à nos jours

Michel Pigenet

et Danielle Tartakowski

Éditions La Découverte / 2014 / 16,50€

Dans cet ouvrage, plus de soixante chercheurs racontent l'histoire des mouvements sociaux en France, de la Restauration à nos jours. Révolutions, rébellions, émeutes, grèves, campagnes électorales, pétitions... tous les types de mouvements sociaux, quels qu'en soient les instigateurs, sont analysés pour dessiner une fresque de ces mobilisations à travers le temps.

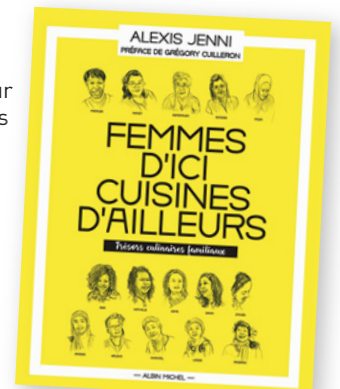


Femmes d'ici, cuisines d'ailleurs

Alexis Jenni

Éditions Albin Michel / 2017 / 29,90€

Ce livre est né d'un concours culinaire, organisé par le VRAC, coopérative d'achats au cœur de quartiers de banlieue. Dans ces zones de précarité économique, la diversité culturelle y est telle que les savoir-faire culinaires se multiplient. Dans ce livre, quinze femmes partagent le plat auquel elles tiennent. Derrière ce plat, elles racontent leur histoire, leurs traditions et ce qu'on leur a transmis.



Avec

LES OFFRES

Assurance Scolaire *et extrascolaire*

Protégés partout, tout le temps !

Seulement
9 €*
la 1^{ère} année
Attestation immédiate

Les + Mutuelle

- + Couverture 24 h/24, dans toutes les activités
- + Prise en charge des **frais de soins, lunettes, prothèses ou appareils dentaires**
- + **Protection de votre enfant** qu'il soit victime ou responsable d'un accident



Tél : 09 69 39 96 96



Rendez-vous sur le site de votre mutuelle

* Offre valable jusqu'au 30/09/2021 pour toute nouvelle souscription puis 14€/an dès la 2^e année. Offre soumise à conditions, voir modalités avec votre conseiller en agence.

JEU CONCOURS BONNE SANTÉ MUTUALISTE N°94

GAGNEZ UN UN IPAD MINI EN RÉPONDANT À CES 5 QUESTIONS :

Avez-vous bien lu votre magazine ?

Répondez à ce questionnaire pour le vérifier.

Un tirage au sort parmi les bonnes réponses vous fera peut-être gagner un iPad mini !

1) Quel aliment est considéré comme un super-aliment ?

- L'ail La prune Les salsifis

2) Que veut dire l'acronyme VRAC ?

- Vers un Rayonnement de l'Agriculture et de la Culture
 Vers un Réseau d'Alimentation Choisie
 Vers un Réseau d'Achats en commun

3) Qu'est-ce que l'anthropocène ?

- Époque géologique où les activités humaines ont une incidence sur les écosystèmes
 Ère géologique de présence des humains sur la Terre
 Étude de l'Homme et des groupes humains

4) Quelle(s) substance(s) du cannabis est (sont) utilisée(s) à des fins thérapeutiques ?

- Les omégas 3 et 6 Le CBN Le THC et le CBD

5) Quel dispositif vient en aide aux salariés en souffrance ?

- Travail et prévention Souffrance et Travail Mut' Risques Pro

Pour participer, retournez le coupon avant le 28 août 2021 inclus à l'adresse suivante :

Jeu concours Bonne Santé Mutualiste Groupe Entis Mutuelles,
39, rue du Jourdil Cran-Gevrier CS 59029 - 74991 Annecy Cedex 9

Mutuelle : _____

Numéro d'adhérent : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Téléphone : _____

Mail : _____